

LES COMPTES CONSOLIDÉS DE LA BANQUE EN 2004

RAPPORT SANS RÉSERVE DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES

Au Conseil d'Administration de la
Banque Générale du Luxembourg S.A.
50, avenue J. F. Kennedy
L-2951 Luxembourg

Conformément au mandat donné par le Conseil d'Administration du 13 novembre 2003, nous avons contrôlé les comptes consolidés ci-joints de Banque Générale du Luxembourg S.A. pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2004 et avons pris connaissance du rapport de gestion consolidé y relatif. Les comptes consolidés et le rapport de gestion consolidé relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration. Notre responsabilité est, sur base de nos travaux de révision, d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés et de vérifier la concordance du rapport de gestion consolidé avec ceux-ci.

Nous avons effectué nos travaux de révision selon les normes internationales de révision. Ces normes requièrent que nos travaux de révision soient planifiés et exécutés de façon à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Une mission de révision consiste à examiner, sur base de sondages, les éléments probants justifiant les montants et informations contenus dans les comptes consolidés. Elle consiste également à apprécier les principes et méthodes comptables suivis et les estimations significatives faites par le Conseil d'Administration pour l'arrêté des comptes consolidés, ainsi qu'à effectuer une revue de leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos travaux de révision forment une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés ci-joints donnent, en conformité avec les prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés de Banque Générale du Luxembourg S.A. au 31 décembre 2004, ainsi que des résultats consolidés de l'exercice se terminant à cette date.

Le rapport de gestion consolidé est en concordance avec les comptes consolidés.

*KPMG Audit S.à r.l.
Réviseur d'Entreprises*

Luxembourg, le 17 mars 2005

E. Damotte



ACTIF	Notes	31.12.2004	31.12.2003
Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices des chèques postaux	5	568.420.040	501.848.725
Effets publics et autres effets admissibles au refinancement auprès de la Banque Centrale	6	1.485.194	157.487
effets publics et valeurs assimilées		1.485.194	157.487
Créances sur les établissements de crédit	7	11.113.691.267	13.102.590.895
a) à vue		9.150.362.785	3.753.029.224
b) autres créances		1.963.328.482	9.349.561.671
Créances sur la clientèle	8	6.750.571.123	6.636.451.661
Opérations de crédit-bail	9	849.429.420	800.483.728
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	10 et 17	13.309.277.517	12.523.759.096
a) des émetteurs publics		5.846.166.680	5.899.215.060
b) d'autres émetteurs		7.463.110.837	6.624.544.036
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable	11	401.220.054	400.523.360
Participations	12 et 17	78.332.052	88.514.448
Parts dans des entreprises liées	13 et 17	30.294.552	50.809.167
Filiales mises en équivalence	17	337.390.211	185.761.650
Actifs incorporels	14 et 17	1.684.705	2.110.919
Différences de conversion		515.377	-
Actifs corporels	15 et 17	395.493.412	451.721.581
Actions propres ou parts propres	18	53.327	-
Autres actifs	17 et 19	132.193.031	125.726.118
Comptes de régularisation		580.969.173	2.084.149.153
TOTAL DE L'ACTIF		34.551.020.455	36.954.607.988

Les notes renvoient à l'annexe.



PASSIF	Notes	31.12.2004	31.12.2003
Dettes envers des établissements de crédit	20	2.729.109.730	2.984.731.215
a) à vue		398.826.613	889.629.418
b) à terme ou à préavis		2.330.283.117	2.095.101.797
Dettes envers la clientèle	21	21.309.519.766	21.465.064.193
a) dépôts d'épargne		2.402.352.339	2.482.754.701
b) autres dettes		18.907.167.427	18.982.309.492
- à vue		8.008.841.431	7.492.326.807
- à terme ou à préavis		10.898.325.996	11.489.982.685
Dettes représentées par un titre	22	5.734.087.862	6.237.132.454
a) bons et obligations en circulation		3.754.539.532	3.333.805.077
b) autres		1.979.548.330	2.903.327.377
Autres passifs	23	784.521.322	864.470.199
Comptes de régularisation		327.486.321	1.767.016.572
Provisions pour risques et charges		462.188.101	415.747.077
a) provisions pour impôts		200.333.356	166.786.490
b) autres provisions		261.854.745	248.960.587
Passifs subordonnés	24	599.130.147	748.337.638
Postes spéciaux avec une quote-part de réserves	25	134.773.678	138.094.274
Fonds pour risques bancaires généraux		586.801.286	588.536.540
Capital souscrit	26	350.000.000	350.000.000
Primes d'émission	26	633.518.630	633.518.630
Réserves	26	414.802.789	268.974.804
Intérêts minoritaires		20.250.604	20.056.335
Différences de conversion		-	2.796.492
Résultats reportés	26	260.255	121.640
Résultat de l'exercice		464.569.964	470.009.925
a) part du groupe		460.540.256	468.685.884
b) part des intérêts minoritaires		4.029.708	1.324.041
TOTAL DU PASSIF		34.551.020.455	36.954.607.988
HORS-BILAN			
Passifs éventuels	28	1.677.806.515	1.245.765.743
dont:			
- cautionnements et actifs donnés en garantie		1.329.586.045	809.763.813
Engagements	29	5.998.339.388	3.499.504.833
Opérations fiduciaires		2.882.632.382	3.924.866.794

Les notes renvoient à l'annexe.



	Notes	31.12.2004	31.12.2003
Intérêts et produits assimilés	34	+ 2.666.834.207	+ 4.916.634.690
dont: sur valeurs mobilières à revenu fixe		559.740.597	498.631.095
Intérêts et charges assimilées		- 2.225.412.726	- 4.494.126.307
Revenus de valeurs mobilières	34	+ 70.051.663	+ 43.572.763
a) revenus d'actions, de parts et autres valeurs mobilières à revenu variable		17.595.288	14.766.161
b) revenus de participations		3.640.358	4.797.176
c) revenus de parts dans des entreprises liées		2.464.352	16.285.317
d) quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		46.351.665	7.724.109
Commissions perçues	34	+ 354.542.630	+ 337.333.975
Commissions versées		- 53.446.477	- 53.356.630
Résultat provenant d'opérations financières	34	+ 40.419.751	+ 33.521.897
Autres produits d'exploitation	34 et 35	+ 142.827.911	+ 202.224.311
Frais généraux administratifs		- 354.296.840	- 348.210.694
a) frais de personnel	38 et 39	229.987.666	230.745.681
dont:			
- salaires et traitements		188.994.879	190.655.313
- charges sociales		32.320.397	31.904.873
dont: charges sociales couvrant les pensions		22.972.792	22.628.065
b) autres frais administratifs		124.309.174	117.465.013
Corrections de valeur sur actifs incorporels et sur actifs corporels		- 60.611.800	- 69.763.037
Autres charges d'exploitation	36	- 63.352.741	- 65.405.934
Corrections de valeur sur créances et provisions pour passifs éventuels et pour engagements		+ 11.256.747	+ 32.678.039
Corrections de valeur sur valeurs mobilières ayant le caractère d'immobilisations financières, sur participations et sur parts dans des entreprises liées		+ 46.746.442	+ 54.372.965
Dotations aux "postes spéciaux avec une quote-part de réserves"		- 2.960.840	- 2.532.771
Produits provenant de la dissolution de "postes spéciaux avec une quote-part de réserves"		+ 4.064.674	+ 190.369
Impôts sur le résultat provenant des activités ordinaires		- 111.250.763	- 114.483.682
Résultat provenant des activités ordinaires, après impôts		+ 465.411.838	+ 472.649.954
Produits exceptionnels		+ 1.468.405	+ 244.197
Charges exceptionnelles		- 14.698	- 62.149
Résultat exceptionnel	40	+ 1.453.707	+ 182.048
Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus		- 2.295.581	- 2.822.077
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		464.569.964	470.009.925
a) part du groupe		460.540.256	468.685.884
b) part des intérêts minoritaires		4.029.708	1.324.041

Les notes renvoient à l'annexe.



Note 1 - Généralités

Fondée le 29 septembre 1919, la Banque Générale du Luxembourg, ci-après dénommée la "Banque", a pris la forme juridique d'une société anonyme de droit luxembourgeois en date du 21 juin 1935.

La Banque a pour objet toutes opérations bancaires et financières de quelque nature qu'elles soient, toutes prestations de services, toutes prises de participations, ainsi que toutes opérations commerciales, industrielles ou autres, mobilières et immobilières, pour son propre compte et pour compte de tiers, se rapportant directement ou indirectement à son objet ou étant de nature à en favoriser la réalisation. Elle peut accomplir son objet au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

La Banque est incluse dans les comptes consolidés de Fortis Banque S.A., qui est son principal actionnaire. Les comptes consolidés de Fortis Banque S.A. sont disponibles à son siège social, Montagne du Parc, N° 3 à Bruxelles.

La Banque est membre du groupe Fortis qui est l'ensemble le plus grand d'entreprises dont la Banque fait partie en tant que filiale. Les comptes consolidés et le rapport de gestion consolidé du groupe Fortis sont disponibles aux adresses suivantes:

- Fortis et Fortis S.A.: Fortis, Rue Royale, 20, 1000 Bruxelles, Belgique,
- Fortis et Fortis N.V.: Fortis, Archimedeslaan 6, 3584 BA Utrecht, Pays-Bas.

Note 2 - Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation suivantes ont été appliquées:

Intégration globale

Les postes d'actif, de passif, de hors-bilan, ainsi que les produits et les charges des sociétés consolidées sont ajoutés aux postes correspondants de la société consolidante.

Les comptes annuels des sociétés consolidées ont été retraités en vue d'harmoniser leurs comptes annuels avec ceux de la société mère.

Les soldes réciproques ainsi que les produits et les charges résultant d'opérations entre les sociétés consolidées ont été éliminés.

La part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres consolidés et dans le résultat consolidé est montrée séparément.

Intégration proportionnelle

Les comptes annuels des sociétés consolidées par intégration proportionnelle sont inclus dans les comptes consolidés au prorata des droits détenus dans le capital de ces sociétés.

Mise en équivalence

Les participations détenues par la société consolidante sont remplacées par la fraction des capitaux propres de l'entreprise associée représentée par cette participation. L'écart qui en résulte est affecté à la réserve de consolidation. Par ailleurs, la quote-part de la société consolidante dans les résultats de ces sociétés se substitue aux dividendes perçus dans le compte de profits et pertes consolidé.

Note 3 - Périmètre de consolidation

La consolidation par intégration globale est appliquée aux filiales bancaires et aux filiales non bancaires dont l'activité est un prolongement direct de l'activité bancaire et dans lesquelles la Banque Générale du Luxembourg - ci-après dénommée la "Banque" - détient directement ou indirectement plus de 50% du capital social et qui ne sont pas d'un intérêt négligeable pour la Banque au regard du principe de l'image fidèle.

La consolidation par intégration proportionnelle est appliquée aux sociétés détenues et gérées conjointement par un nombre limité d'actionnaires.

La méthode de mise en équivalence est appliquée aux filiales dont l'activité n'est pas un prolongement direct de l'activité bancaire ou ne relève pas de services auxiliaires à celle-ci ainsi qu'aux entreprises associées sur lesquelles une ou des sociétés comprises dans la consolidation exercent une influence notable.

Dans le cadre de la restructuration des sociétés Trust du groupe, la Banque a, d'une part, cédé les sociétés BGL-MeesPierson Trust (Luxembourg) S.A., BGL Reads Group Limited, MeesPierson Trust (Schweiz) AG et MeesPierson Trust Reg. (Liechtenstein). D'autre part, la Banque a abandonné au profit de Fortis Bank Nederland N.V. son droit de contrôle des actions détenues dans MeesPierson (C.I.) Ltd. En conséquence ces sociétés ont été déconsolidées avec effet au premier octobre 2004. La participation détenue dans MeesPierson (C.I.) Ltd est maintenue à sa valeur de mise en équivalence existante au premier octobre 2004. La participation de 25,04% acquise en contrepartie dans MeesPierson Intertrust Group Holding S.A. est mise en équivalence à partir de cette même date.

Les sociétés Fortis Lease Group S.A. et Fortis Lease Group Services S.A. constituées en décembre 2004 sont consolidées par intégration globale. Fortis Lease Group S.A. reprendra en 2005 l'ensemble des sociétés de leasing du groupe Fortis.

La Banque consolide par ailleurs par intégration globale les sociétés Moray Investments LLP S.à r.l., Cranbourne Investments S.à r.l. et The Rowallan Trust qui ont été constituées en 2004 dans le cadre d'une opération de refinancement.

Liste des sociétés consolidées par intégration globale:

Nom	Siège	Fraction du capital détenue		Capitaux propres au 31 décembre 2004 (*)		Résultat au 31 décembre 2004
BANQUE MEESPIERSON BGL S.A.	NYON	99,98%	CHF	114.784.612	CHF	35.251.979
BGL FINANCE HOLDING S.A.	LUXEMBOURG	99,99%	EUR	73.542.159	EUR	3.144.648
COFHYLUX S.A.	LUXEMBOURG	99,99%	EUR	26.196.068	EUR	2.850.779
CRANBOURNE INVESTMENTS S.à r.l. (**)	LUXEMBOURG	(***) 0,99%	GBP	1.009.000.000	GBP	15.599.002
EUROLEASE FACTOR S.A. (Groupe)	LUXEMBOURG	90,00%	EUR	16.474.211	EUR	6.417.958
FORTIS LEASE GROUP S.A.	LUXEMBOURG	99,99%	EUR	1.000.000	EUR	- 1.019
FORTIS LEASE GROUP SERVICES S.A./N.V. (**)	BRUXELLES	99,80%	EUR	500.000	EUR	- 6.534
MORAY INVESTMENTS LLP S.à r.l.	LUXEMBOURG	(***) 0,99%	GBP	1.010.099.980	GBP	11.119.413
PBI HOLDING AG	ZOUG	100,00%	CHF	109.969.254	CHF	13.319.065
SOCIETE ALSACIENNE DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPANSION S.A. (Groupe SADE)	STRASBOURG	87,76%	EUR	118.389.590	EUR	29.330.306
THE BANK OF TDW & BGL S.A.	LUXEMBOURG	75,00%	EUR	14.743.343	EUR	- 2.787.786
THE ROWALLAN TRUST (**)	LONDRES	(***) 0,99%	GBP	1.010.100.000	GBP	6.888

(*) Les capitaux propres ne comprennent pas le résultat de l'année.

(**) Sociétés détenues au travers d'une filiale mais directement consolidées par la Banque.

(***) Sociétés contrôlées sur base de clauses inscrites dans les statuts.

Liste des sociétés mises en équivalence:

Nom	Siège	Fraction du capital détenue		Capitaux propres au 31 décembre 2004 (*)		Résultat au 31 décembre 2004
BGL INVESTMENT PARTNERS S.A. (B.I.P.)	LUXEMBOURG	41,59%	EUR	278.666.853	EUR	8.264.126
BG RÉ S.A.	LUXEMBOURG	99,98%	EUR	6.197.338	EUR	24.174.887
FASTNET BELGIUM S.A.	BRUXELLES	47,80%	EUR	2.315.166	EUR	- 386.192
FASTNET EUROPE S.A.	LUXEMBOURG	28,00%	EUR	1.343.566	EUR	- 61.365
FASTNET FRANCE S.A.	PARIS	11,43%	EUR	8.741.785	EUR	520.604
FASTNET LUXEMBOURG S.A.	LUXEMBOURG	47,80%	EUR	5.523.432	EUR	667.398
FASTNET NETHERLANDS N.V.	AMSTERDAM	47,80%	EUR	1.381.269	EUR	356.217
FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT S.A.	BRUXELLES	25,01%	EUR	207.430.738	EUR	53.211.748
MEESPIERSON INTERTRUST GROUP HOLDING S.A.	GENÈVE	25,04%	EUR	- 5.982.388	EUR	36.747.192

(*) Les capitaux propres ne comprennent pas le résultat de l'année.



Liste des sociétés laissées en dehors de la consolidation au regard de l'article 83 de la loi modifiée du 17 juin 1992 sur les comptes des établissements de crédit:

Nom	Siège	Fraction du capital détenue
BGL INTERNATIONAL B.V. (en liquidation)	ROTTERDAM	100,00%
CETREL S.C.	LUXEMBOURG	26,18%
ELIMMO S.à r.l.	LUXEMBOURG	30,00%
EUROPAY LUXEMBOURG S.C.	LUXEMBOURG	35,20%
FORTIS L CAPITAL S.A.	LUXEMBOURG	99,99%
IMMOBILIERE DAVOUT S.à r.l.	DIJON	87,76%
IMMO-ROYAL CONSEIL S.A.	LUXEMBOURG	50,00%
NORTHUMBERLAND GROUP Limited (en liquidation)	LONDRES	100,00%
PROMINTER CURAÇAO N.V. (en liquidation)	CURAÇAO	99,99%
SCI EUROSUD S.C. (en liquidation)	ERSTEIN	21,94%
MEESPIERSON (C.I.) Limited	GUERNESEY	100,00%
VISALUX S.C.	LUXEMBOURG	33,07%

Les informations qui sont d'un intérêt négligeable au regard de l'objectif de l'image fidèle des comptes n'ont pas été reprises.

Liste des sociétés laissées en dehors de la consolidation au regard de l'article 103 (9) de la loi modifiée du 17 juin 1992 sur les comptes des établissements de crédit:

Nom	Siège	Fraction du capital détenue
FORTIS LUXEMBOURG VIE S.A.	LUXEMBOURG	50,00%

Note 4 - Méthodes comptables

Les méthodes comptables de la Banque sont conformes aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg et, notamment, à la loi modifiée du 17 juin 1992 sur les comptes des établissements de crédit.

Conversion des postes en devises

La Banque tient sa comptabilité en euros ("EUR") et le bilan et le compte de profits et pertes sont exprimés dans cette devise.

La conversion des postes en devises autres que l'EUR est faite selon les principes suivants:

Les avoirs et les engagements libellés en devises sont convertis à des cours moyens en vigueur à la date de clôture de l'exercice. La partie éventuellement non couverte des participations et des parts dans les entreprises liées est convertie en EUR au cours en vigueur lors de l'acquisition (cours historique).

Les revenus et les charges sont convertis aux cours de change applicables à la date de leur comptabilisation.

Les opérations de change à terme couvertes par des opérations au comptant sont considérées comme neutres par rapport aux fluctuations des cours de change des devises. La différence d'évaluation qui peut en découler est neutralisée sans que le résultat de l'exercice en soit affecté.

Les opérations de change à terme non couvertes et non échues à la date de clôture sont évaluées sur base des cours de change valables pour le terme restant à courir à la date du bilan. Les moins-values individuelles résultant de ces évaluations sont provisionnées et renseignées au passif du bilan sous le poste "Provisions pour risques et charges : autres provisions", tandis que les plus-values latentes sont négligées.

Les opérations de change à terme en couverture d'autres opérations de change à terme sont évaluées sur base des cours de change valables pour le terme restant à courir à la date du bilan. Les plus-values latentes sont déduites des moins-values latentes, à condition qu'elles se constatent antérieurement ou à la même date que les moins-values à neutraliser. Les moins-values résiduelles sont provisionnées et renseignées au passif du bilan sous le poste "Provisions pour risques et charges : autres provisions".

Conversion des comptes annuels en devises des sociétés consolidées

Les comptes annuels des filiales consolidées établis en devises étrangères ont été convertis en EUR aux cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les différences de conversion qui en résultent sont renseignées au poste "Différences de conversion" sous déduction de la part des différences de conversion revenant aux tiers, qui est portée au passif à la rubrique "Intérêts minoritaires".

Produits dérivés

Les engagements de la Banque qui résultent de produits dérivés, tels que "swaps" de taux d'intérêt, "forward rate agreements", "futures" et "options" sont enregistrés à la date de transaction dans les comptes hors-bilan.

À la date de clôture du bilan, une provision est constituée pour les moins-values non réalisées constatées lors de l'évaluation au cours du marché des transactions non encore venues à échéance. Cette provision est enregistrée sous le poste "Provisions pour risques et charges : autres provisions".

Dans le cas où les produits dérivés couvrent précisément un poste d'actif ou de passif et où l'unité économique est établie, aucune provision n'est constituée. Pour les opérations de couverture des risques de marché, les gains et les pertes sont imputés au compte de résultat de la même manière que les charges et produits constatés sur les opérations couvertes.

Avoirs et engagements

Les avoirs et engagements à vue comprennent des montants qui peuvent être retirés à tout moment sans préavis ou pour lesquels une durée ou un préavis de maximum 24 heures ou d'un jour ouvrable a été convenu. L'expression "à terme" dans les différentes rubriques se réfère à une échéance finale supérieure à un jour ouvrable, y compris les préavis supérieurs à un jour ouvrable. Le classement des créances ou des dettes se réfère toujours à la durée résiduelle, c'est-à-dire au terme restant à courir au moment de l'établissement du bilan.

Créances

Les créances sont inscrites au bilan à leur valeur nominale, les intérêts courus et non échus étant enregistrés dans le poste "Comptes de régularisation" à l'actif du bilan. La politique de la Banque est d'établir, selon les circonstances et pour des montants déterminés par les organes responsables, des corrections de valeur spécifiques pour créances douteuses. Elles sont tenues dans la même monnaie que l'actif dont elles corrigent la valeur. Les comptes de corrections de valeur et de reprises de corrections de valeur sont compensés dans le compte de profits et pertes. Ces corrections de valeur sont déduites des postes d'actif concernés.



Crédit-bail

Les contrats de crédit-bail considérés comme opérations de leasing financier, tels que définis par les autorités de surveillance luxembourgeoises, sont renseignés parmi les créances au niveau des actifs circulants. Les créances sont inscrites à la valeur d'acquisition diminuée de la fraction des loyers représentant le remboursement du principal.

Pour les contrats de crédit-bail considérés comme opérations de leasing opérationnel, le bien faisant l'objet du contrat est renseigné parmi les actifs corporels au niveau des actifs immobilisés. Le bien est évalué au prix d'acquisition diminué des corrections de valeur cumulées. Les loyers sont portés au crédit du compte de profits et pertes.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont enregistrées au bilan à leur coût d'acquisition. Cependant le coût d'acquisition des valeurs mobilières émises sur une base escomptée est majoré des intérêts courus non échus.

Pour les besoins de l'évaluation, la Banque applique la méthode des prix moyens pondérés et a divisé son portefeuille de valeurs mobilières en trois catégories dont les critères sont les suivants:

* Le *portefeuille des immobilisations financières* contient des valeurs mobilières à revenu fixe détenues à long terme et en principe jusqu'à l'échéance;

* Le *portefeuille de placement* englobe des valeurs mobilières à revenu fixe et à revenu variable détenues à moyen terme (six mois à plusieurs années) dans un but de placement. Accessoirement, ce portefeuille procure à la Banque une liquidité secondaire;

* Le *portefeuille commercial* regroupe des valeurs mobilières à revenu fixe et à revenu variable détenues par la Banque afin d'exercer une activité d'intervention dans le marché comme placeur primaire, teneur de marché ou contrepartie de clients ou professionnels. La durée de détention des titres est courte et ne dépasse pas six mois.

Les valeurs mobilières sont évaluées de la manière suivante:

* *Portefeuille des immobilisations financières*: Les valeurs mobilières à revenu fixe faisant partie du portefeuille des immobilisations financières (y compris les "Asset swaps") sont évaluées au prix d'acquisition dans la mesure où elles répondent aux conditions d'éligibilité prévues par la loi modifiée du 17 juin 1992 sur les comptes des établissements de crédit et la réglementation bancaire en vigueur.

Lorsque les conditions requises par la législation pour l'évaluation au prix d'acquisition ne sont pas réunies, ces valeurs mobilières sont alors évaluées selon la méthode "lower of cost or market".

Les différences positives (agios) et négatives (disagios) entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres évalués au prix d'acquisition sont amorties de manière échelonnée sur la durée de vie restant à courir jusqu'à l'échéance des titres.

* *Portefeuilles de placement et commercial*: Les valeurs mobilières reprises dans ces portefeuilles sont évaluées selon la méthode "lower of cost or market".

Participations et parts dans des entreprises liées

Les acquisitions sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'achat ou d'apport. Les montants restant éventuellement à libérer sont enregistrés dans les comptes hors-bilan.

À la clôture de chaque exercice, la valeur comptable des titres est comparée à la valeur boursière, intrinsèque ou probable de réalisation. Lorsque la réduction de valeur apparaît durable, une correction de valeur est constituée.

"Beibehaltungsprinzip"

Par référence aux articles 56 (2)f et 58 (2)e de la loi modifiée du 17 juin 1992 sur les comptes des établissements de crédit et par application de la législation fiscale, la politique de la Banque est de maintenir les corrections de valeur constituées antérieurement sur des valeurs mobilières bien que ne répondant plus à une moins-value à la suite d'une augmentation de la valeur d'évaluation du titre.

Actions propres

Les actions propres sont enregistrées au bilan à leur prix d'acquisition.

Actifs corporels et incorporels

Les actifs corporels et incorporels sont enregistrés au bilan au prix d'acquisition diminué des corrections de valeur.

Les frais d'établissement portés à l'actif du bilan sont, en principe, amortis linéairement sur une durée de 5 ans.

Les corrections de valeur sur actifs corporels sont pratiquées comme suit:

	<i>Taux d'amortissement</i>	<i>Mode</i>
Immeubles	50 ans	linéaire
Equipements	10 ans	linéaire
Matériel	4 ans	linéaire
Matériel Informatique	4 ans	linéaire
Software	3 ans	linéaire
Mobilier	10 ans	dégressif

Les biens dont la valeur n'excède pas 870 EUR ou dont la durée usuelle d'utilisation ne dépasse pas une année sont directement repris dans les charges de l'exercice.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges ont été comptabilisées afin de couvrir des pertes probables ou certaines, nettement précisées quant à leur nature, mais dont le montant ou la date de survenance sont encore indéterminés à la date d'établissement du bilan.

Fonds pour risques bancaires généraux

En accord avec l'article 63 de la loi modifiée du 17 juin 1992 sur les comptes des établissements de crédit, la Banque a créé un fonds afin de couvrir des risques particuliers inhérents aux opérations bancaires survenant dans le cadre des affaires courantes. Les dotations éventuelles à ce fonds ne sont pas déductibles fiscalement.

Provision forfaitaire pour actifs à risque

La Banque a constitué, dans le cadre des dispositions fiscales en vigueur, une provision forfaitaire pour risque de non-recouvrement de créances.

Le taux maximal de la provision forfaitaire, déductible à des fins fiscales, s'établit à 1,25% du montant des actifs et éléments de hors-bilan à risques pondérés déterminés d'après la circulaire 2000/10 émise par la Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF"), portant définition de ratios de fonds propres.

La provision forfaitaire, pour la partie attribuable au risque de crédit affectant les éléments de bilan, est déduite de la valeur des actifs concernés. Pour la partie attribuable au risque de crédit affectant les éléments de hors-bilan, au risque de change et aux risques de marché, elle est alors renseignée dans le poste "Provisions pour risques et charges : autres provisions" au passif du bilan.

Réserve légale

Suivant la loi, il est fait annuellement, sur les bénéfices nets, un prélèvement de 5% au moins, affecté à la constitution d'une réserve jusqu'à ce que cette réserve atteigne 10% du capital social. Cette affectation est réalisée lors de l'exercice suivant. La distribution de cette réserve n'est pas permise.



Différences de première consolidation ("Goodwill")

Les différences de première consolidation correspondent à la différence entre le coût de la participation de la société mère dans les filiales consolidées et la part dans l'actif net de ces sociétés à la date d'acquisition de la participation.

La différence de première consolidation, si elle est positive, est déduite des réserves de consolidation à la date à laquelle la société à consolider est incluse pour la première fois dans les comptes consolidés.

La différence de première consolidation, si elle est négative, est inscrite au passif du bilan consolidé.

Impôts

Les impôts sont imputés au résultat d'exploitation auquel ils se rapportent suivant le principe de la spécificité des exercices et non pas à l'exercice au cours duquel intervient leur paiement. Des provisions fiscales ont été constituées pour les exercices pour lesquels l'Administration des Contributions Directes n'a pas encore fixé définitivement le montant de l'impôt.

Note 5 - Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices des chèques postaux

La totalité des postes de caisses, avoirs auprès des banques centrales et des offices des chèques postaux sont à vue.

Note 6 - Effets publics et autres effets admissibles au refinancement auprès de la Banque Centrale

Les effets publics et autres effets admissibles au refinancement auprès de la Banque Centrale ont une durée résiduelle jusqu'à trois mois.

Note 7 - Créances sur les établissements de crédit

Les créances sur les établissements de crédit - autres que celles à vue - se répartissent selon les durées résiduelles suivantes:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Jusqu'à trois mois	36.313	5.775.127
De trois mois à un an	117.858	3.197.919
D'un an à cinq ans	1.647.080	185.418
De plus de cinq ans ou à durée indéterminée	162.077	191.098
	1.963.328	9.349.562

Sont incluses sous ce poste des:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Créances sur des entreprises liées	10.286.621	6.948.041

Le poste des créances sur les établissements de crédit comprend des crédits subordonnés comme suit:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
A durée déterminée	10.000	10.000

Note 8 - Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle se répartissent comme suit:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Jusqu'à trois mois	2.291.239	2.402.422
De trois mois à un an	564.311	649.540
D'un an à cinq ans	960.078	1.161.043
De plus de cinq ans ou à durée indéterminée	2.934.943	2.423.447
	6.750.571	6.636.452

Sont incluses sous ce poste des:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Créances sur des entreprises liées	9.348	9.540
Créances sur des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	10.161	36.586

Le poste des créances sur la clientèle comprend des crédits subordonnés comme suit:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
A durée indéterminée	122	-
<i>Dont sur des entreprises liées</i>	122	-
A durée déterminée	60	66
<i>Dont sur des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation</i>	60	66
	182	66

Note 9 - Opérations de crédit-bail

Les opérations de crédit-bail se ventilent comme suit:

a) Selon la contrepartie:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Établissements de crédit	88.207	75.771
Clientèle	761.222	724.713
	849.429	800.484

b) Selon leur durée résiduelle:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Jusqu'à trois mois	45.468	56.972
De trois mois à un an	136.069	119.112
D'un an à cinq ans	400.444	408.793
De plus de cinq ans	267.448	215.607
	849.429	800.484



Note 10 - Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe se répartissent comme suit:

a) Selon leur échéance:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Jusqu'à trois mois	337.388	433.468
De trois mois à un an	920.825	1.445.334
D'un an à cinq ans	6.919.577	5.644.104
De plus de cinq ans	5.131.488	5.000.853
	13.309.278	12.523.759

b) Selon leur admission ou non à une cote officielle:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Valeurs admises à une cote officielle	8.610.097	9.236.583
Valeurs non admises à une cote officielle	4.699.181	3.287.176
	13.309.278	12.523.759

c) Selon leur nature:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Titres du portefeuille immobilisé	9.035.789	9.642.000
Titres du portefeuille de placement	4.192.493	2.811.964
Titres du portefeuille commercial	80.996	69.795
	13.309.278	12.523.759

Le poste "Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe" comprend des titres éligibles au refinancement auprès d'une Banque Centrale de la zone EURO pour un montant de 8.555.152 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 7.552.595 milliers d'EUR).

Le poste "Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe" comprend des valeurs mobilières à revenu fixe émises par des:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Entreprises liées	10.763	5.524
Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	9.960	4.981

Le poste "Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe" présentant un caractère subordonné se décompose comme suit:

Valeurs mobilières à revenu fixe

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Valeurs mobilières à revenu fixe	71.094	120.264
<i>Dont sur des entreprises liées</i>	-	-

Les valeurs comptables et "justes valeurs" du portefeuille commercial se répartissent comme suit:

Valeur comptable

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Jusqu'à trois mois	5.865	3.176
De trois mois à un an	16.799	13.957
D'un an à cinq ans	46.230	44.110
De plus de cinq ans	12.102	8.552
	80.996	69.795

"Juste valeur"

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Jusqu'à trois mois	6.298	4.070
De trois mois à un an	17.645	14.899
D'un an à cinq ans	47.996	46.551
De plus de cinq ans	12.293	9.157
	84.232	74.677

Par référence aux articles 56 (2)f et 58 (2)e de la loi modifiée du 17 juin 1992 sur les comptes des établissements de crédit et par application de la législation fiscale, le groupe a constitué sur ce poste des corrections de valeur exceptionnelles pour un montant total de 33.078 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 29.471 milliers d'EUR). Ces corrections de valeur exceptionnelles sont ventilées comme suit:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Titres du portefeuille immobilisé	27.461	19.003
Titres du portefeuille de placement	4.847	8.603
Titres du portefeuille commercial	770	1.865
	33.078	29.471

Le montant proratisé cumulé depuis la date d'acquisition des agios et des disagios sur obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe ayant le caractère d'immobilisations financières s'élève respectivement à 74.225 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 36.482 milliers d'EUR), et à 12.948 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 15.597 milliers d'EUR).

Note 11 - Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable

Les actions et autres valeurs mobilières à revenu variable se répartissent de la façon suivante:

a) Selon leur admission ou non à une cote officielle:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Valeurs admises à une cote officielle	236.959	228.940
Valeurs non admises à une cote officielle	164.261	171.583
	401.220	400.523

b) Selon leur nature:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Titres du portefeuille de placement	395.611	397.090
Titres du portefeuille commercial	5.609	3.433
	401.220	400.523

Les valeurs comptables et "justes valeurs" du portefeuille commercial se présentent comme suit:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Valeur comptable	5.609	3.433
"Juste valeur"	6.635	3.577

Par référence à l'article 58 (2)e de la loi modifiée du 17 juin 1992 sur les comptes des établissements de crédit et par application de la législation fiscale, le groupe a constitué sur ce poste des corrections de valeur exceptionnelles pour un montant de 29.021 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 26.657 milliers d'EUR).



Les corrections de valeur exceptionnelles sont ventilées comme suit:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Titres du portefeuille de placement	28.537	26.602
Titres du portefeuille commercial	484	55
	29.021	26.657

Note 12 - Participations

Les participations se répartissent comme suit:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Valeurs admises à une cote officielle	54.115	61.960
Valeurs non admises à une cote officielle	24.217	26.554
	78.332	88.514

	En milliers d'EUR	
Établissements de crédit	383	5.835
Autres entreprises	77.949	82.679
	78.332	88.514

Note 13 - Parts dans des entreprises liées

Les parts dans des entreprises liées se décomposent comme suit:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Valeurs admises à une cote officielle	-	6.279
Valeurs non admises à une cote officielle	30.295	44.530
	30.295	50.809

	En milliers d'EUR	
Autres entreprises	30.295	50.809

Note 14 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels, 1.685 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 2.111 milliers d'EUR), incluent un montant net de 918 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 1.832 milliers d'EUR) relatifs à des frais d'établissement. Ces frais ont été engagés notamment lors de l'augmentation de capital par apport en nature des participations dans Banque MeesPierson Gonet S.A. et PBI Holding AG au cours de l'année 2001.

Note 15 - Actifs corporels

Les actifs corporels, 395.493 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 451.722 milliers d'EUR), incluent un montant net de 200.312 milliers d'EUR (prix d'acquisition moins amortissements cumulés) représentant la partie des terrains et constructions utilisée par le groupe dans le cadre de son activité propre (au 31 décembre 2003: 221.358 milliers d'EUR).

Note 16 - Actifs libellés en devises

Les éléments d'actif libellés en devises représentent un montant total de 9.108.661 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 9.748.120 milliers d'EUR). Ce chiffre inclut la partie comptant d'opérations liées pour lesquelles la contrepartie se retrouve dans les opérations de change à terme.

Note 17 - Mouvements de l'actif immobilisé

Les mouvements des actifs considérés comme actifs immobilisés au sens de l'article 56 de la loi modifiée du 17 juin 1992 sur les comptes des établissements de crédit sont repris au niveau du tableau suivant:

(En milliers d'EUR)

Postes	Valeurs brutes					Corrections de valeur à la clôture de l'exercice		Valeur nette à la clôture de l'exercice
	Valeur brute au début de l'exercice	Entrées	Sorties	Transferts ou ajustements de cours de change	Valeur brute à la clôture de l'exercice	Corrections cumulées (1) et (2)	Reprises cumulées	
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	9.793.127	1.910.883	-2.488.137	-77.234	9.138.639	-102.850		9.035.789
Participations	95.424	7.432	-18.753	-	84.103	-5.771		78.332
Parts dans des entreprises liées	65.180	75	-23.084	2	42.173	-11.878		30.295
Filiales mises en équivalence	185.762	151.628	-	-	337.390	-		337.390
Actifs incorporels dont:	5.691	654	-163	150	6.332	-4.647		1.685
a) Frais d'établissements	4.592	45	-	-185	4.452	-3.534		918
b) Concessions, brevets, licences, marques ainsi que droits et valeurs similaires acquis à titre onéreux sans faire partie des éléments d'un fonds de commerce	1.099	609	-163	335	1.880	-1.113		767
Actifs corporels dont:	931.811	36.027	-142.101	12.080	837.817	-442.324		395.493
a) Terrains et constructions	539.405	10.248	-16.983	-21	532.649	-215.502		317.147 ⁽³⁾
b) Installations techniques et machines	338.207	24.158	-120.919	12.206	253.652	-189.708		63.944 ⁽³⁾
c) Autres installations, outillage et mobilier	54.199	1.598	-4.199	-105	51.493	-37.114		14.379
d) Acomptes versés	-	23	-	-	23	-		23
Autres actifs	11.377	-	-11.254	-	123	-3		120

(1) Solde entre corrections cumulées et reprises cumulées.

(2) La Banque a opté pour la possibilité, prévue par l'article 48 de la loi modifiée du 17 juin 1992 sur les comptes des établissements de crédit, de procéder à une compensation entre les corrections de valeur et les reprises de corrections de valeur sur valeurs mobilières ayant le caractère d'immobilisations financières, sur participations et sur parts dans des entreprises liées.

(3) Des biens faisant l'objet d'opérations de leasing opérationnel sont inclus dans le poste terrains et constructions pour un montant de 95.654 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 99.661 milliers d'EUR) et dans le poste installations techniques et machines pour un montant de 27.390 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 43.724 milliers d'EUR).



Note 18 - Actions propres ou parts propres

Au 31 décembre 2004, la Banque détient 316 actions propres (au 31 décembre 2003: 0) dont le pair comptable est de 25,49 EUR (inchangé par rapport au 31 décembre 2003).

Au 31 décembre 2004, la valeur d'acquisition de ces actions propres est de 53 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 0).

En application de l'article 49-5 de la loi modifiée du 10 août 1915, il a été établi une réserve indisponible d'un même montant que celui figurant à l'actif du bilan en "actions propres".

Note 19 - Autres actifs

Les autres actifs se ventilent comme suit:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Valeurs à recevoir à court terme	47.677	48.766
Primes d'options achetées	80.024	61.240
Autres	4.492	15.720
	132.193	125.726

Les valeurs comptables des primes d'options achetées se répartissent comme suit:

Valeur comptable

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Jusqu'à trois mois	39.553	5.702
De trois mois à un an	4.660	3.277
D'un an à cinq ans	33.256	48.908
De plus de cinq ans	2.555	3.353
	80.024	61.240

Les "justes valeurs" des primes d'options achetées du portefeuille de négociation sont détaillées au niveau de la note 31.

Note 20 - Dettes envers des établissements de crédit

Les dettes envers des établissements de crédit - à terme ou à préavis - se ventilent selon les durées résiduelles suivantes:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Jusqu'à trois mois	1.987.549	1.621.225
De trois mois à un an	99.880	146.673
D'un an à cinq ans	161.487	30.133
De plus de cinq ans	81.367	297.071
	2.330.283	2.095.102

Sont incluses sous ce poste des:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Dettes envers des entreprises liées	392.426	804.701

Note 21 - Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle représentées par des dépôts d'épargne - hors carnets d'épargne spéciaux - sont à vue et s'élèvent à 2.345.448 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 2.427.302 milliers d'EUR).

Les dettes envers la clientèle classées dans la sous-rubrique "Autres dettes à terme ou à préavis" se répartissent selon les durées résiduelles suivantes:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Jusqu'à trois mois	8.455.241	10.592.579
De trois mois à un an	859.721	709.289
D'un an à cinq ans	150.791	170.767
De plus de cinq ans	1.432.573	17.348
	10.898.326	11.489.983

Sont incluses sous ce poste des:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Dettes envers des entreprises liées	413.964	297.052
Dettes envers des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	136.433	48.261

Note 22 - Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre classées dans la sous-rubrique "Bons et obligations en circulation" se répartissent selon les durées résiduelles suivantes:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Jusqu'à trois mois	282.041	277.428
De trois mois à un an	495.395	612.620
D'un an à cinq ans	1.596.195	1.416.067
De plus de cinq ans	1.380.909	1.027.690
	3.754.540	3.333.805

Les dettes représentées par un titre classées dans la sous-rubrique "Autres" se répartissent selon les durées résiduelles suivantes:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Jusqu'à trois mois	1.441.129	2.174.791
De trois mois à un an	538.419	728.536
	1.979.548	2.903.327

Aux 31 décembre 2004 et 2003, ce poste ne comprend pas de dette vis-à-vis d'entreprises liées.

La différence positive, portée à l'actif dans les comptes de régularisation, entre le montant à rembourser sur les dettes représentées par un titre et le montant reçu, s'élève à 16.917 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 23.180 milliers d'EUR).



Note 23 - Autres passifs

Les autres passifs se ventilent comme suit:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Valeurs à payer à court terme	670.206	710.525
Primes d'options vendues	10.460	22.000
Autres	103.855	131.945
	784.521	864.470

Les valeurs comptables des primes d'options vendues se répartissent comme suit:

Valeur comptable

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Jusqu'à trois mois	2.209	11.488
De trois mois à un an	3.731	5.075
D'un an à cinq ans	3.662	4.708
De plus de cinq ans	858	729
	10.460	22.000

Les "justes valeurs" des primes d'options vendues du portefeuille de négociation sont détaillées au niveau de la note 31.

Note 24 - Passifs subordonnés

Les emprunts subordonnés sont régis de manière générale par les modalités ci-dessous:

En cas de liquidation de l'établissement de crédit, la créance est subordonnée à celles de tous les créanciers non subordonnés. Tout remboursement/rachat anticipé et toute substitution doivent être préalablement autorisés par la CSSF et l'échéance initiale de chaque contrat est fixée à au moins cinq ans. Le contrat d'émission est régi par la loi luxembourgeoise. Les tribunaux luxembourgeois sont compétents.

Les emprunts représentant plus de 10% du montant total des passifs subordonnés sont les suivants:

Montant de l'emprunt	Devise	Taux d'intérêt	Échéance
100.000.000	USD	6,625%	23.02.2011
100.000.000	EUR	6,50%	27.10.2010
75.000.000	EUR	5,50%	20.08.2009

Les passifs subordonnés sont ventilés comme suit:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Jusqu'à trois mois	-	17.164
De trois mois à un an	99.157	123.947
D'un an à cinq ans	300.244	324.401
De plus de cinq ans ou à durée indéterminée	199.729	282.826
	599.130	748.338

Les charges payées au cours de l'exercice au titre des passifs subordonnés se chiffrent à 41.922 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 44.790 milliers d'EUR) et sont comprises dans le poste "Intérêts et charges assimilées" du compte de profits et pertes consolidé.

Note 25 - Postes spéciaux avec une quote-part de réserves

Le montant renseigné sous "Postes spéciaux avec une quote-part de réserves" se compose uniquement de plus-values de réinvestissement pour un montant de 134.774 milliers d'EUR résultant de l'application de l'article 54 de la loi sur l'impôt sur le revenu (au 31 décembre 2003: 138.094 milliers d'EUR).

Note 26 - Capitaux propres

Les mouvements des capitaux propres sont repris au niveau du tableau suivant:

(En milliers d'EUR)

	Capital souscrit	Primes d'émission	Réserves				"Goodwill"	Résultats reportés
			Réserve légale	Réserves libres	Réserves indisponibles	Réserves consolidées		
Solde au 31 décembre 2003	350.000	633.519	35.000	504.907	148.693	246.795	-666.420	122
Résultat (part du groupe) 2003	-	-	-	-	-	-	-	468.686
Affectation du résultat								
- transfert aux réserves	-	-	-	96.000	45.000	36.496	-	-177.496
- dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-289.746
- tantièmes	-	-	-	-	-	-	-	-1.306
Transferts	-	-	-	19.837	-19.837	-	-	-
"Goodwill" 2004	-	-	-	-	-	-	-31.668	-
Solde au 31 décembre 2004	350.000	633.519	35.000	620.744	173.856	283.291	-698.088	260

Au 31 décembre 2004, le capital souscrit et libéré s'établit à 350.000 milliers d'EUR (autorisé 382.350 milliers d'EUR) représenté par 13.732.035 actions (sur un maximum autorisé de 15.000.000 actions).

Le registre des actions nominatives est tenu au siège de la Banque.

Le "Goodwill" 2004 résulte de la prise d'une participation de 25,04% dans MeesPierson Intertrust Group Holding S.A..

Conformément au paragraphe 8a de la loi modifiée du 16 octobre 1934 relative à l'impôt sur la fortune, la Banque a pris l'option de réduire l'impôt sur la fortune de 8.600 milliers d'EUR au titre de l'exercice 2004 (9.000 milliers d'EUR au titre de l'exercice 2003). A cet effet, l'Assemblée Générale devra, en 2005, inscrire un montant de 43.000 milliers d'EUR à une réserve spéciale, correspondant à cinq fois le montant de l'impôt sur la fortune imputé. Cette réserve devra être maintenue au bilan pendant les cinq années d'imposition qui suivent l'année de l'imputation.

Note 27 - Passifs libellés en devises

Les éléments de passif libellés en devises représentent un montant total de 9.018.422 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 9.469.112 milliers d'EUR). Ce chiffre inclut la partie comptant d'opérations liées pour lesquelles la contrepartie se retrouve dans les opérations de change à terme.

Note 28 - Passifs éventuels

Les passifs éventuels se composent des principaux postes suivants:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Garanties et autres substituts directs de crédit	1.279.992	753.415
Crédits documentaires	49.594	56.349
Contre-garanties	348.220	436.002
	1.677.806	1.245.766

Les passifs éventuels à l'égard d'entreprises liées s'élèvent à 22.288 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 29 milliers d'EUR).

Les passifs éventuels se ventilent comme suit:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Jusqu'à trois mois	234.580	181.610
De trois mois à un an	139.915	129.345
D'un an à cinq ans	345.522	323.566
De plus de cinq ans	957.789	611.245
	1.677.806	1.245.766



Note 29 - Engagements

Les engagements de la Banque se décomposent comme suit:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Achats à terme d'actifs	1.969.907	-
Montants à libérer sur titres, participations et parts dans des entreprises liées	10.659	13.620
Crédits confirmés, non utilisés	4.017.773	3.485.885
	5.998.339	3.499.505

Les engagements à l'égard d'entreprises liées se montent à 6.870 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 4.588 milliers d'EUR).

Les crédits confirmés, non utilisés se décomposent comme suit:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Jusqu'à trois mois	601.299	541.281
De trois mois à un an	1.699.421	1.137.496
D'un an à cinq ans	1.201.912	1.341.786
De plus de cinq ans	515.141	465.322
	4.017.773	3.485.885

Note 30 - Actifs donnés en garantie

Au 31 décembre 2004, la Banque a donné des actifs, en garantie de ses propres engagements, pour un montant total de 2.011.483 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 2.198.999 milliers d'EUR). Cette garantie est destinée principalement à la couverture des opérations conclues avec la Banque Centrale de Luxembourg.

Note 31 - Instruments financiers dérivés à la date de clôture du bilan

Les tableaux suivants décrivent la ventilation entre actifs financiers et passifs financiers dérivés conclus à des fins de négociation ou de couverture traités sur un marché organisé ou sur un marché "Over The Counter" (OTC). La segmentation entre actifs et passifs financiers s'opère en fonction de la valeur de marché à la date de clôture (juste valeur positive = actif et juste valeur négative = passif).

Les colonnes "juste valeur" renseignent les justes valeurs des produits dérivés de négociation à la date de fin d'exercice.

**a) Instruments financiers dérivés conclus à des fins de négociation traités sur un marché organisé**

Les valeurs notionnelles et les "justes valeurs" des instruments financiers dérivés de négociation à la date de clôture du bilan se répartissent comme suit:

(En milliers d'EUR)

Au 31 décembre 2004	Jusqu'à 3 mois		3 mois - 1 an		1 - 5 ans		+ de 5 ans		TOTAL	
	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)
Actifs financiers										
Opérations sur taux d'intérêt:										
Futures	20.000	72	-	-	-	-	-	-	20.000	72
Opérations sur actions/indices:										
Options	39.412	1.567	-	-	-	-	-	-	39.412	1.567
								TOTAL	59.412	1.639
Passifs financiers										
Opérations sur taux d'intérêt:										
Futures	17.200	-64	-	-	-	-	-	-	17.200	-64
Opérations sur taux de change:										
Futures	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions/indices:										
Options	57.532	-2.784	-	-	-	-	-	-	57.532	- 2.784
Futures	23.040	-181	-	-	-	-	-	-	23.040	-181
								TOTAL	97.772	3.029

Les valeurs notionnelles et les "justes valeurs" des instruments financiers dérivés de négociation au 31 décembre 2003 se répartissent comme suit:

(En milliers d'EUR)

Au 31 décembre 2003	Jusqu'à 3 mois		3 mois - 1 an		1 - 5 ans		+ de 5 ans		TOTAL	
	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)
Actifs financiers										
Opérations sur taux d'intérêt:										
Futures	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions/indices:										
Options	32.250	404	40	-	-	-	-	-	32.290	404
								TOTAL	32.290	404
Passifs financiers										
Opérations sur taux d'intérêt:										
Futures	190.000	-93	-	-	-	-	-	-	190.000	-93
Opérations sur taux de change:										
Futures	1.982	-31	-	-	-	-	-	-	1.982	-31
Opérations sur actions/indices:										
Options	19.750	-285	40	-	-	-	-	-	19.790	-285
Futures	19.710	-354	-	-	-	-	-	-	19.710	-354
								TOTAL	231.482	-763


b) Instruments financiers dérivés conclus à des fins de négociation traités sur un marché OTC

Les valeurs notionnelles et les "justes valeurs" des instruments financiers dérivés de négociation à la date de clôture du bilan se répartissent comme suit:

(En milliers d'EUR)

Au 31 décembre 2004	Jusqu'à 3 mois		3 mois - 1 an		1 - 5 ans		+ de 5 ans		TOTAL	
	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)
Actifs financiers										
Opérations sur taux d'intérêt:										
Contrats d'échange	-	-	78.831	734	832.727	10.998	137.509	10.444	1.049.067	22.176
Options	-	-	29.600	735	147.654	835	20.772	406	210.690	1.408
Opérations sur taux de change:										
Contrats à terme	220	-	699	77	-	-	-	-	919	77
Contrats d'échange	18.144	826	-	-	79.667	8.696	-	-	97.811	9.522
									TOTAL	1.358.487
										33.183
Passifs financiers										
Opérations sur taux d'intérêt:										
Contrats d'échange	-	-	78.831	-806	815.100	-10.830	137.510	-10.214	1.031.441	-21.850
Options	-	-	29.600	-135	149.687	-802	20.772	-406	211.223	-1.408
Opérations sur taux de change:										
Contrats à terme	282	-	5.361	-88	4.784	-12	-	-	10.427	-100
Contrats d'échange	18.964	-826	-	-	88.400	-8.649	-	-	107.364	-9.475
									TOTAL	1.360.455
										-32.833

Les valeurs notionnelles et les "justes valeurs" des instruments financiers dérivés de négociation au 31 décembre 2003 se répartissent comme suit:

(En milliers d'EUR)

Au 31 décembre 2003	Jusqu'à 3 mois		3 mois - 1 an		1 - 5 ans		+ de 5 ans		TOTAL	
	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)
Actifs financiers										
Opérations sur taux d'intérêt:										
Contrats d'échange	80.000	1.077	25.016	241	567.440	20.170	188.191	13.779	860.647	35.267
Options	-	-	-	-	168.645	1.157	27.875	796	196.520	1.953
Opérations sur taux de change:										
Contrats à terme	92.212	4.787	42.825	4.558	113.699	7.690	-	-	248.736	17.035
Contrats d'échange	-	-	-	-	17.938	1.929	-	-	17.938	1.929
									TOTAL	1.323.841
										56.184
Passifs financiers										
Opérations sur taux d'intérêt:										
Contrats d'échange	80.000	-1.660	25.016	-237	557.942	-20.015	192.091	-13.582	855.049	-35.494
Options	-	-	-	-	138.665	-795	22.842	-712	161.507	-1.507
Opérations sur taux de change:										
Contrats à terme	98.431	-7.810	30.417	-4.432	77.668	-6.806	-	-	206.516	-19.048
Contrats d'échange	-	-	-	-	18.964	-1.925	-	-	18.964	-1.925
									TOTAL	1.242.036
										-57.974

**c) Instruments financiers dérivés conclus à des fins de couverture traités sur un marché organisé**

Au 31 décembre 2004, la Banque ne possédait pas d'instruments financiers dérivés hors négociation traités sur un marché organisé.

Les valeurs notionnelles des instruments financiers dérivés hors négociation au 31 décembre 2003 se répartissent comme suit:

(En milliers d'EUR)

Au 31 décembre 2003	Jusqu'à 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 5 ans	+ de 5 ans	TOTAL
	Valeur notionnelle	Valeur notionnelle	Valeur notionnelle	Valeur notionnelle	Valeur notionnelle
Actifs financiers					
Opérations sur taux de change:					
Options	300	-	-	-	300
Opérations sur actions/indices:					
Options	4.140	6.823	6.608	-	17.571
				TOTAL	17.871
Passifs financiers					
Opérations sur taux de change:					
Options	1.298	-	-	-	1.298
Opérations sur actions/indices:					
Options	1.021	2.690	3.330	-	7.041
				TOTAL	8.339


d) Instruments financiers conclus à des fins de couverture traités sur un marché OTC

Les valeurs notionnelles des instruments financiers dérivés hors négociation à la date de clôture du bilan se répartissent comme suit:

(En milliers d'EUR)

Au 31 décembre 2004	Jusqu'à 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 5 ans	+ de 5 ans	TOTAL
	Valeur notionnelle	Valeur notionnelle	Valeur notionnelle	Valeur notionnelle	Valeur notionnelle
Actifs financiers					
Opérations sur taux d'intérêt:					
Contrats d'échange	64.942	959.083	2.995.422	551.644	4.571.091
Options	2.000	-	51.515	8.753	62.268
Opérations sur taux de change:					
Contrats à terme	2.376.355	381.673	51.940	-	2.809.968
Contrats d'échange	-	84.497	154.880	43.491	282.868
Options	70.073	90.675	12.383	-	173.131
Opérations sur actions/indices:					
Options	111.143	38.194	192.037	101.578	442.952
				TOTAL	8.342.278
Passifs financiers					
Opérations sur taux d'intérêt:					
Contrats d'échange	399.539	1.064.479	2.974.252	1.515.954	5.954.224
Options	28.000	-	73.658	20.178	121.836
Opérations sur taux de change:					
Contrats à terme	2.408.442	378.595	76.774	-	2.863.811
Contrats d'échange	-	-	85.418	88.885	174.303
Options	67.396	87.324	10.092	-	164.812
Opérations sur actions/indices:					
Options	20.953	100.933	314.968	11.935	448.789
				TOTAL	9.727.775

Les valeurs notionnelles des instruments financiers dérivés hors négociation au 31 décembre 2003 se répartissent comme suit:

(En milliers d'EUR)

Au 31 décembre 2003	Jusqu'à 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 5 ans	+ de 5 ans	TOTAL
	Valeur notionnelle	Valeur notionnelle	Valeur notionnelle	Valeur notionnelle	Valeur notionnelle
Actifs financiers					
Opérations sur taux d'intérêt:					
Contrats d'échange	28.465.394	38.428.238	2.422.474	779.230	70.095.336
Options	64.100	-	-	-	64.100
Opérations sur taux de change:					
Contrats à terme	1.772.740	218.962	8.354	-	2.000.056
Contrats d'échange	1.295.965	587.057	229.240	22.913	2.135.175
Options	480.602	47.431	8.479	-	536.512
Opérations sur actions/indices:					
Options	6.147	88.572	173.829	107.334	375.882
				TOTAL	75.207.061
Passifs financiers					
Opérations sur taux d'intérêt:					
Contrats d'échange	29.198.380	41.769.625	2.224.864	763.698	73.956.567
Options	64.100	-	-	-	64.100
Opérations sur taux de change:					
Contrats à terme	1.718.206	216.894	18.936	-	1.954.036
Contrats d'échange	1.253.114	479.037	103.037	60.948	1.896.136
Options	415.253	45.812	6.358	-	467.423
Opérations sur actions/indices:					
Options	19.821	12.225	325.619	14.900	372.565
				TOTAL	78.710.827

Note 32 - Gestion du risque de crédit

Le degré de risque crédit afférent aux produits dérivés se mesure par le coût de remplacement global, c'est-à-dire le montant estimé qu'il coûterait à la Banque pour reconstituer le contrat avec une nouvelle contrepartie en cas de défaillance de la contrepartie initiale.

Les coûts de remplacement courants, potentiels et globaux sont calculés conformément aux prescriptions légales décrites dans la circulaire CSSF 2000/10 portant sur la définition de ratios de fonds propres en application de l'article 56 de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier.

Le "coût de remplacement courant" est déterminé par la valeur de marché des contrats ayant, à la date de clôture, une juste valeur positive.

Le "coût de remplacement potentiel" reflète le risque susceptible d'être encouru durant la durée de vie résiduelle du contrat. Il est calculé par l'application des coefficients de pondération définis dans la circulaire CSSF 2000/10 sur le notionnel des contrats, et cela autant pour les passifs que pour les actifs financiers.

L'exposition de la Banque au risque de crédit à la date de clôture du bilan peut s'analyser comme suit:

(En milliers d'EUR)

Au 31 décembre 2004	Montants notionnels	Coûts de remplacement			Garanties	Exposition nette au risque
		courants	potentiels futurs	globaux		
Effets publics et autres effets admissibles en refinancement auprès de la Banque Centrale	1.485	-	-	-	-	1.485
Créances sur les établissements de crédit	11.113.691	-	-	-	36.286	11.077.405
Créances sur la clientèle	6.750.571	-	-	-	3.447.782	3.302.789
Opérations de crédit-bail	849.429	-	-	-	-	849.429
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	13.309.278	-	-	-	2.344.195	10.965.083
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable	401.220	-	-	-	-	401.220
Passifs éventuels et engagements	7.676.146	-	-	-	732.751	6.943.395
Instruments financiers dérivés OTC	20.000.363	327.858	222.704	550.562	-	550.562
TOTAL	60.102.183	327.858	222.704	550.562	6.561.014	34.091.368
<i>Instruments financiers dérivés OTC</i>						
Opérations sur taux d'intérêt:						
Contrats à terme	-	-	-	-	-	-
Contrats d'échange	12.605.821	163.662	72.807	236.469	-	236.469
Options	198.026	1.172	1.050	2.222	-	2.222
FRA's	-	-	-	-	-	-
Opérations sur taux de change:						
Contrats à terme	5.685.126	29.875	62.191	92.066	-	92.066
Contrats d'échange	662.346	72.400	31.563	103.963	-	103.963
Options	173.131	3.245	2.227	5.472	-	5.472
Opérations sur actions/indices:						
Options	675.913	57.504	52.866	110.370	-	110.370
TOTAL DÉRIVÉS	20.000.363	327.858	222.704	550.562	-	550.562



L'exposition de la Banque au risque de crédit au 31 décembre 2003 peut s'analyser comme suit:

(En milliers d'EUR)

Au 31 décembre 2003	Montants notionnels	Coûts de remplacement			Garanties	Exposition nette au risque
		courants	potentiels futurs	globaux		
Effets publics et autres effets admissibles en refinancement auprès de la Banque Centrale	157	-	-	-	-	157
Créances sur les établissements de crédit	13.102.591	-	-	-	49.601	13.052.990
Créances sur la clientèle	6.636.452	-	-	-	3.219.232	3.417.220
Opérations de crédit-bail	800.484	-	-	-	-	800.484
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	12.523.759	-	-	-	1.472.893	11.050.866
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable	400.523	-	-	-	-	400.523
Passifs éventuels et engagements	4.745.271	-	-	-	640.099	4.105.172
Instruments financiers dérivés OTC	155.607.628	727.717	223.957	951.674	-	951.674
TOTAL	193.828.865	727.717	223.957	951.674	5.381.825	33.779.086
<i>Instruments financiers dérivés OTC</i>						
Opérations sur taux d'intérêt:						
Contrats à terme	-	-	-	-	-	-
Contrats d'échange	145.767.599	393.737	55.462	449.199	-	449.199
Options	244.051	1.702	1.153	2.855	-	2.855
FRA's	-	-	-	-	-	-
Opérations sur taux de change:						
Contrats à terme	4.409.344	152.012	52.840	204.852	-	204.852
Contrats d'échange	4.068.213	150.814	60.900	211.714	-	211.714
Options	536.512	14.919	5.704	20.623	-	20.623
Opérations sur actions/indices:						
Options	581.909	14.533	47.898	62.431	-	62.431
TOTAL DÉRIVÉS	155.607.628	727.717	223.957	951.674	-	951.674

Note 33 - Services de gestion et de représentation fournis à des tiers

Le groupe assure au profit de tiers des services de gestion et de représentation, notamment la gestion de fortune, la conservation et l'administration de valeurs mobilières, la location de coffres, la représentation fiduciaire et les fonctions d'agent.

Note 34 - Ventilation des produits

En vertu de l'article 68 (3) de la loi modifiée du 17 juin 1992 sur les comptes des établissements de crédit, l'information relative à la ventilation par marchés géographiques des produits afférents aux postes "Intérêts et produits assimilés", "Revenus de valeurs mobilières", "Commissions perçues", "Résultat provenant d'opérations financières" et "Autres produits d'exploitation", n'est pas mentionnée distinctement dans la mesure où ces marchés ne diffèrent pas entre eux de façon considérable.

En effet, l'activité du groupe se concentre avant tout sur les pays faisant partie de l'OCDE.

Note 35 - Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation, 142.828 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 202.224 milliers d'EUR), se composent essentiellement de plus-values sur ventes de participations et parts dans des entreprises liées, de revenus provenant des activités de leasing, de reprises de provisions fiscales excédentaires, ainsi que de reprises de provisions pour risques et charges et de revenus concernant les exercices antérieurs.

Note 36 - Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation, 63.353 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 65.406 milliers d'EUR), se composent essentiellement de dotations aux provisions pour risques et charges et à la provision pour l'Association pour la Garantie des Dépôts, Luxembourg (AGDL) et de charges en relation avec l'activité de leasing.

Note 37 - Association pour la garantie des dépôts

La Banque a adhéré à l'association sans but lucratif "Association pour la Garantie des Dépôts, Luxembourg" (AGDL), qui a été fondée en date du 25 septembre 1989. Les statuts de l'AGDL ont été modifiés, lors des assemblées générales du 24 juillet 1997 et du 14 décembre 2000, en vue de les adapter respectivement aux lois du 11 juin 1997 et du 27 juillet 2000.

L'objet exclusif de l'AGDL est l'établissement d'un système de garantie mutuelle des dépôts en argent et des créances résultant d'opérations d'investissement effectuées par des personnes physiques auprès de membres de l'AGDL, sans distinction de nationalité ou de résidence, par des sociétés relevant du droit luxembourgeois ou du droit d'un autre Etat membre de l'Union européenne, d'une dimension telle qu'elles sont autorisées à établir un bilan abrégé conformément à la loi, ainsi que par des sociétés de dimension comparable relevant du droit d'un autre Etat membre de l'Union européenne.

L'AGDL rembourse au déposant le montant de ses dépôts en argent garantis et à l'investisseur le montant de sa créance garantie avec un maximum fixé à la contre-valeur (en toutes monnaies) de 20.000 EUR par dépôt en argent garanti et de 20.000 EUR par créance garantie résultant d'opérations d'investissement autre que celle portant sur un dépôt en argent.

Le montant de la contribution de chaque associé ne peut en aucun cas dépasser 5% par année de calendrier de ses fonds propres, tels qu'ils sont définis par la CSSF en application de la loi.

Au 31 décembre 2004, la Banque dispose d'une provision pour le risque lié à la garantie. Le montant de cette provision figure dans la rubrique "Provisions pour risques et charges" au passif du bilan.

Note 38 - Effectifs

Au cours de l'exercice 2004, le groupe a occupé en moyenne 3.023 personnes, dont 2.533 à temps plein et 490 à temps partiel (au 31 décembre 2003: 3.129 personnes occupées dont 2.641 employés à temps plein et 488 à temps partiel).

L'effectif moyen des sociétés consolidées se répartit de la façon suivante:

	2004	2003
Dirigeants	113	118
Autres cadres supérieurs	491	493
Employés	2.419	2.517
Ouvriers	-	1
	3.023	3.129

L'effectif employé par les sociétés Trust est repris pour 9 mois uniquement en 2004.

Note 39 - Rémunérations, crédits et garanties accordés aux membres du Conseil d'administration et aux dirigeants de la Banque

(En milliers d'EUR)

2004	Rémunérations versées en raison de leur fonction	Lignes de crédit et de garantie accordées	Lignes de crédit et de garantie utilisées	Engagements en matière de pensions
Membres du Conseil d'administration	1.365	4.544	4.125	-
Dirigeants	17.371	18.941	17.229	1.784
	18.736	23.485	21.354	1.784
2003				
Membres du Conseil d'administration	1.349	4.322	3.178	-
Dirigeants	16.551	20.033	16.704	1.675
	17.900	24.355	19.882	1.675

Note 40 - Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à EUR 1.453.707 au 31 décembre 2004 (au 31 décembre 2003: 182.048 milliers d'EUR) et provient essentiellement des résultats de cessions de biens immobilisés, en particulier d'immeubles hors exploitation.

LES COMPTES NON CONSOLIDÉS DE LA BANQUE EN 2004

RAPPORT SANS RÉSERVE DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES

Au Conseil d'Administration de la
Banque Générale du Luxembourg S.A.
50, avenue J.F. Kennedy
L-2951 Luxembourg

Conformément au mandat donné par le Conseil d'Administration du 13 novembre 2003, nous avons contrôlé les comptes annuels ci-joints de Banque Générale du Luxembourg S.A. pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2004 et avons pris connaissance du rapport de gestion y relatif. Les comptes annuels et le rapport de gestion relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration. Notre responsabilité est, sur base de nos travaux de révision, d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels et de vérifier la concordance du rapport de gestion avec ceux-ci.

Nous avons effectué nos travaux de révision selon les normes internationales de révision. Ces normes requièrent que nos travaux de révision soient planifiés et exécutés de façon à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Une mission de révision consiste à examiner, sur base de sondages, les éléments probants justifiant les montants et informations contenus dans les comptes annuels. Elle consiste également à apprécier les principes et méthodes comptables suivis et les estimations significatives faites par le Conseil d'Administration pour l'arrêté des comptes annuels, ainsi qu'à effectuer une revue de leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos travaux de révision forment une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels ci-joints donnent, en conformité avec les prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de Banque Générale du Luxembourg S.A. au 31 décembre 2004, ainsi que des résultats de l'exercice se terminant à cette date.

Le rapport de gestion est en concordance avec les comptes annuels.

*KPMG Audit S.à.r.l.
Réviseur d'Entreprises*

Luxembourg, le 17 mars 2005

E. Damotte



ACTIF	Notes	31.12.2004	31.12.2003
Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices des chèques postaux	3	545.712.007	469.402.853
Créances sur les établissements de crédit	4	11.709.934.119	12.507.018.454
a) à vue		9.059.721.841	3.653.215.031
b) autres créances		2.650.212.278	8.853.803.423
Créances sur la clientèle	5	6.354.051.289	6.253.112.309
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	6 et 13	13.178.476.824	12.404.515.482
a) des émetteurs publics		5.768.963.793	5.838.657.790
b) d'autres émetteurs		7.409.513.031	6.565.857.692
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable	7	378.675.639	365.705.054
Participations	8 et 13	72.584.584	77.486.512
Parts dans des entreprises liées	9 et 13	1.096.605.725	1.072.672.310
Actifs incorporels	10 et 13	20.723.905	49.488.520
Actifs corporels	11 et 13	201.064.383	222.562.871
Actions propres ou parts propres	14	53.327	-
Autres actifs	13 et 15	116.231.225	107.878.929
Comptes de régularisation		598.742.422	2.097.443.832
TOTAL DE L'ACTIF		34.272.855.449	35.627.287.126

Les notes renvoient à l'annexe.



PASSIF	Notes	31.12.2004	31.12.2003
Dettes envers des établissements de crédit	16	2.537.954.084	3.031.024.651
a) à vue		457.934.502	987.798.280
b) à terme ou à préavis		2.080.019.582	2.043.226.371
Dettes envers la clientèle	17	19.575.972.379	19.876.503.505
a) dépôts d'épargne		2.402.352.339	2.482.753.629
b) autres dettes		17.173.620.040	17.393.749.876
- à vue		7.759.753.220	6.907.321.220
- à terme ou à préavis		9.413.866.820	10.486.428.656
Dettes représentées par un titre	18	7.159.430.424	6.231.377.645
a) bons et obligations en circulation		5.179.882.094	3.328.050.268
b) autres		1.979.548.330	2.903.327.377
Autres passifs	19	713.220.774	778.396.317
Comptes de régularisation		299.517.908	1.755.155.660
Provisions pour risques et charges		422.194.300	372.777.916
a) provisions pour impôts		176.330.023	149.330.713
b) autres provisions		245.864.277	223.447.203
Passifs subordonnés	20	599.130.147	748.337.638
Postes spéciaux avec une quote-part de réserves	21	135.201.741	136.470.651
Fonds pour risques bancaires généraux		592.812.575	592.812.575
Capital souscrit	22	350.000.000	350.000.000
Primes d'émission	22	633.518.630	633.518.630
Réserves	22	829.600.000	688.600.000
Résultats reportés	22	260.255	121.640
Résultat de l'exercice		424.042.232	432.190.298
TOTAL DU PASSIF		34.272.855.449	35.627.287.126
HORS-BILAN			
Passifs éventuels	24	1.551.838.409	1.101.847.833
dont:			
- cautionnements et actifs donnés en garantie		1.294.697.765	779.505.563
Engagements	25	5.956.323.480	3.423.905.486
Opérations fiduciaires		1.576.832.028	1.488.299.738

Les notes renvoient à l'annexe.



	Notes	31.12.2004	31.12.2003
Intérêts et produits assimilés	30	+ 2.591.394.343	+ 4.832.639.008
dont: sur valeurs mobilières à revenu fixe		552.955.269	493.139.187
Intérêts et charges assimilées		- 2.196.285.037	- 4.449.206.307
Revenus de valeurs mobilières	30	+ 124.041.446	+ 70.469.181
a) revenus d'actions, de parts et autres valeurs mobilières à revenu variable		16.785.041	14.517.039
b) revenus de participations		3.620.028	5.118.924
c) revenus de parts dans des entreprises liées		103.636.377	50.833.218
Commissions perçues	30	+ 254.050.825	+ 232.528.706
Commissions versées		- 48.178.480	- 48.313.157
Résultat provenant d'opérations financières	30	+ 28.317.565	+ 21.167.694
Autres produits d'exploitation	30 et 31	+ 86.145.919	+ 140.442.875
Frais généraux administratifs		- 272.728.241	- 259.338.806
a) frais de personnel	34 et 35	167.959.746	162.981.438
dont:			
- salaires et traitements		141.793.842	137.576.100
- charges sociales		21.863.359	21.114.681
dont: charges sociales couvrant les pensions		17.442.680	16.857.922
b) autres frais administratifs		104.768.495	96.357.368
Corrections de valeur sur actifs incorporels et sur actifs corporels		- 62.399.781	- 65.446.363
Autres charges d'exploitation	32	- 31.810.197	- 28.716.712
Corrections de valeur sur créances et provisions pour passifs éventuels et pour engagements		+ 12.412.382	+ 31.194.189
Corrections de valeur sur valeurs mobilières ayant le caractère d'immobilisations financières, sur participations et sur parts dans des entreprises liées		+ 29.111.739	+ 61.394.956
Dotations aux "postes spéciaux avec une quote-part de réserves"		- 872.585	- 1.357.845
Produits provenant de la dissolution de "postes spéciaux avec une quote-part de réserves"		+ 2.141.495	+ 157.838
Impôts sur le résultat provenant des activités ordinaires		- 90.275.595	- 104.394.539
Résultat provenant des activités ordinaires, après impôts		+ 425.065.798	+ 433.220.718
Charges exceptionnelles		-	- 53.160
Résultat exceptionnel	36	-	- 53.160
Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus		- 1.023.566	- 977.260
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		424.042.232	432.190.298

Les notes renvoient à l'annexe.



Note 1 - Généralités

Fondée le 29 septembre 1919, la Banque Générale du Luxembourg, ci-après dénommée la "Banque", a pris la forme juridique d'une société anonyme de droit luxembourgeois en date du 21 juin 1935.

La Banque a pour objet toutes opérations bancaires et financières de quelque nature qu'elles soient, toutes prestations de services, toutes prises de participations, ainsi que toutes opérations commerciales, industrielles ou autres, mobilières et immobilières, pour son propre compte et pour compte de tiers, se rapportant directement ou indirectement à son objet ou étant de nature à en favoriser la réalisation. Elle peut accomplir son objet au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

La Banque est incluse dans les comptes consolidés de Fortis Banque S.A., qui est son principal actionnaire. Les comptes consolidés de Fortis Banque S.A. sont disponibles à son siège social, Montagne du Parc, N° 3 à Bruxelles.

La Banque est membre du groupe Fortis qui est l'ensemble le plus grand d'entreprises dont la Banque fait partie en tant que filiale. Les comptes et le rapport de gestion consolidés du groupe Fortis sont disponibles aux adresses suivantes:

- Fortis et Fortis S.A.: Fortis, Rue Royale, 20, 1000 Bruxelles, Belgique,
- Fortis et Fortis N.V.: Fortis, Archimedeslaan 6, 3584 BA Utrecht, Pays-Bas.

Les sociétés, qui sont consolidées ou mises en équivalence par la Banque, sont reprises dans le tableau ci-après:

Nom	Siège	Fraction du capital détenue	Capitaux propres au 31 décembre 2004 (*)	Résultat au 31 décembre 2004
BANQUE MEESPIERSON BGL S.A.	NYON	80,34%	CHF 114.784.612	CHF 35.251.979
BGL FINANCE HOLDING S.A.	LUXEMBOURG	99,99%	EUR 73.542.159	EUR 3.144.648
BGL INVESTMENT PARTNERS S.A. (B.I.P.)	LUXEMBOURG	41,32%	EUR 278.666.853	EUR 8.264.126
BG RÉ S.A.	LUXEMBOURG	99,00%	EUR 6.197.338	EUR 24.174.887
COFHYLUX S.A.	LUXEMBOURG	99,42%	EUR 26.196.068	EUR 2.850.779
CRANBOURNE INVESTMENTS S.à r.l. (**)	LUXEMBOURG	(***) 0,99%	GBP 1.009.000.000	GBP 15.599.002
EUROLEASE FACTOR S.A. (Groupe)	LUXEMBOURG	90,00%	EUR 16.474.211	EUR 6.417.958
FASTNET BELGIUM S.A.	BRUXELLES	45,00%	EUR 2.315.166	EUR - 386.192
FASTNET EUROPE S.A.	LUXEMBOURG	28,00%	EUR 1.343.566	EUR - 61.365
FASTNET FRANCE S.A.	PARIS	10,76%	EUR 8.741.785	EUR 520.604
FASTNET LUXEMBOURG S.A.	LUXEMBOURG	45,00%	EUR 5.523.432	EUR 667.398
FASTNET NETHERLANDS N.V.	AMSTERDAM	44,99%	EUR 1.381.269	EUR 356.217
FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT S.A.	BRUXELLES	25,01%	EUR 207.430.738	EUR 53.211.748
FORTIS LEASE GROUP S.A.	LUXEMBOURG	99,99%	EUR 1.000.000	EUR - 1.019
FORTIS LEASE GROUP SERVICES S.A./N.V. (**)	BRUXELLES	99,80%	EUR 500.000	EUR - 6.534
MORAY INVESTMENTS LLP S.à r.l.	LUXEMBOURG	(***) 0,99%	GBP 1.010.099.980	GBP 11.119.413
MEESPIERSON INTERTRUST GROUP HOLDING S.A.	GENÈVE	25,04%	EUR - 5.982.388	EUR 36.747.192
PBI HOLDING AG	ZOUG	100,00%	CHF 109.969.254	CHF 13.319.065
SOCIETE ALSACIENNE DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPANSION S.A. (Groupe SADE)	STRASBOURG	87,76%	EUR 118.389.590	EUR 29.330.306
THE ROWALLAN TRUST (**)	LONDRES	(***) 0,99%	GBP 1.010.100.000	GBP 6.888
THE BANK OF TDW & BGL S.A.	LUXEMBOURG	75,00%	EUR 14.743.343	EUR -2.787.786

(*) Les capitaux propres ne comprennent pas le résultat de l'année.

(**) Sociétés détenues au travers d'une filiale mais directement consolidées par la Banque.

(***) Sociétés contrôlées sur base de clauses inscrites dans les statuts.

Les comptes et le rapport de gestion consolidés sont disponibles au siège de la Banque.



Les sociétés dans lesquelles la Banque détient au moins 20% du capital mais qui ne sont pas consolidées ou mises en équivalence sont reprises dans le tableau ci-après:

Nom	Siège	Fraction du capital détenue
BGL INTERNATIONAL B.V. (en liquidation)	ROTTERDAM	100,00%
CETREL S.C.	LUXEMBOURG	26,18%
EUROPAY LUXEMBOURG S.C.	LUXEMBOURG	35,20%
FORTIS L CAPITAL S.A.	LUXEMBOURG	98,33%
FORTIS LUXEMBOURG VIE S.A.	LUXEMBOURG	50,00%
IMMO-ROYAL CONSEIL S.A.	LUXEMBOURG	50,00%
MEESPIERSON (C.I.) Limited	GUERNESEY	43,79%
NORTHUMBERLAND GROUP Limited (en liquidation)	LONDRES	100,00%
VISALUX S.C.	LUXEMBOURG	33,07%

Les informations qui sont d'un intérêt négligeable au regard de l'objectif de l'image fidèle des comptes n'ont pas été reprises.



Note 2 - Méthodes comptables

Les méthodes comptables de la Banque sont conformes aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg et, notamment, à la loi modifiée du 17 juin 1992 sur les comptes des établissements de crédit.

Conversion des postes en devises

La Banque tient sa comptabilité en euros ("EUR") et le bilan et le compte de profits et pertes sont exprimés dans cette devise.

La conversion des postes en devises autres que l'EUR est faite selon les principes suivants:

Les avoirs et les engagements libellés en devises sont convertis à des cours moyens en vigueur à la date de clôture de l'exercice. La partie éventuellement non couverte des participations et des parts dans les entreprises liées est convertie en EUR au cours en vigueur lors de l'acquisition (cours historique).

Les revenus et les charges sont convertis aux cours de change applicables à la date de leur comptabilisation.

Les opérations de change à terme couvertes par des opérations au comptant sont considérées comme neutres par rapport aux fluctuations des cours de change des devises. La différence d'évaluation qui peut en découler est neutralisée sans que le résultat de l'exercice en soit affecté.

Les opérations de change à terme non couvertes et non échues à la date de clôture sont évaluées sur base des cours de change valables pour le terme restant à courir à la date du bilan. Les moins-values individuelles résultant de ces évaluations sont provisionnées et renseignées au passif du bilan sous le poste "Provisions pour risques et charges : autres provisions", tandis que les plus-values latentes sont négligées.

Les opérations de change à terme en couverture d'autres opérations de change à terme sont évaluées sur base des cours de change valables pour le terme restant à courir à la date du bilan. Les plus-values latentes sont déduites des moins-values latentes, à condition qu'elles se constatent antérieurement ou à la même date que les moins-values à neutraliser. Les moins-values résiduelles sont provisionnées et renseignées au passif du bilan sous le poste "Provisions pour risques et charges : autres provisions".

Produits dérivés

Les engagements de la Banque qui résultent de produits dérivés, tels que "swaps" de taux d'intérêt, "forward rate agreements", "futures" et "options" sont enregistrés à la date de transaction dans les comptes hors-bilan.

À la date de clôture du bilan, une provision est constituée pour les moins-values non réalisées constatées lors de l'évaluation au cours du marché des transactions non encore venues à échéance. Cette provision est enregistrée sous le poste "Provisions pour risques et charges : autres provisions".

Dans le cas où les produits dérivés couvrent précisément un poste d'actif ou de passif et où l'unité économique est établie, aucune provision n'est constituée. Pour les opérations de couverture des risques de marché, les gains et les pertes sont imputés au compte de résultat de la même manière que les charges et produits constatés sur les opérations couvertes.

Avoirs et engagements

Les avoirs et engagements à vue comprennent des montants qui peuvent être retirés à tout moment sans préavis ou pour lesquels une durée ou un préavis de maximum 24 heures ou d'un jour ouvrable a été convenu. L'expression "à terme" dans les différentes rubriques se réfère à une échéance finale supérieure à un jour ouvrable, y compris les préavis supérieurs à un jour ouvrable. Le classement des créances ou des dettes se réfère toujours à la durée résiduelle, c'est-à-dire au terme restant à courir au moment de l'établissement du bilan.

Créances

Les créances sont inscrites au bilan à leur valeur nominale, les intérêts courus non échus étant enregistrés dans le poste "Comptes de régularisation" à l'actif du bilan. La politique de la Banque est d'établir, selon les circonstances et pour des montants déterminés par les organes responsables, des corrections de valeur spécifiques pour créances douteuses. Elles sont tenues dans la même monnaie que l'actif dont elles corrigent la valeur. Les comptes de corrections de valeur et de reprises de corrections de valeur sont compensés dans le compte de profits et pertes. Ces corrections de valeur sont déduites des postes d'actif concernés.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont enregistrées au bilan à leur coût d'acquisition. Cependant le coût d'acquisition des valeurs mobilières émises sur une base escomptée est majoré des intérêts courus non échus.

Pour les besoins de l'évaluation, la Banque applique la méthode des prix moyens pondérés et a divisé son portefeuille de valeurs mobilières en trois catégories dont les critères sont les suivants:

* Le *portefeuille des immobilisations financières* contient des valeurs mobilières à revenu fixe détenues à long terme et en principe jusqu'à l'échéance;

* Le *portefeuille de placement* englobe des valeurs mobilières à revenu fixe et à revenu variable détenues à moyen terme (six mois à plusieurs années) dans un but de placement. Accessoirement, ce portefeuille procure à la Banque une liquidité secondaire;

* Le *portefeuille commercial* regroupe des valeurs mobilières à revenu fixe et à revenu variable détenues par la Banque afin d'exercer une activité d'intervention dans le marché comme placeur primaire, teneur de marché ou contrepartie de clients ou professionnels. La durée de détention des titres est courte et ne dépasse pas six mois.

Les valeurs mobilières sont évaluées de la manière suivante:

* *Portefeuille des immobilisations financières*: Les valeurs mobilières à revenu fixe faisant partie du portefeuille des immobilisations financières (y compris les "Asset swaps") sont évaluées au prix d'acquisition dans la mesure où elles répondent aux conditions d'éligibilité prévues par la loi modifiée du 17 juin 1992 sur les comptes des établissements de crédit et la réglementation bancaire en vigueur.

Lorsque les conditions requises par la législation pour l'évaluation au prix d'acquisition ne sont pas réunies, ces valeurs mobilières sont alors évaluées selon la méthode "lower of cost or market".

Les différences positives (agios) et négatives (disagios) entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement sont amorties de manière échelonnée sur la durée de vie restant à courir jusqu'à l'échéance des titres.

* *Portefeuilles de placement et commercial*: Les valeurs mobilières reprises dans ces portefeuilles sont évaluées selon la méthode "lower of cost or market".

Participations et parts dans des entreprises liées

Les acquisitions sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'achat ou d'apport. Les montants restant éventuellement à libérer sont enregistrés dans les comptes hors-bilan.

À la clôture de chaque exercice, la valeur comptable des titres est comparée à la valeur boursière, intrinsèque ou probable de réalisation. Lorsque la réduction de valeur apparaît durable, une correction de valeur est constituée.

"Beibehaltungsprinzip"

Par référence aux articles 56 (2)f et 58 (2)e de la loi modifiée du 17 juin 1992 sur les comptes des établissements de crédit et par application de la législation fiscale, la politique de la Banque est de maintenir les corrections de valeur constituées antérieurement sur des valeurs mobilières bien que ne répondant plus à une moins-value à la suite d'une augmentation de la valeur d'évaluation du titre.

Actions propres

Les actions propres sont enregistrées au bilan au prix d'acquisition.



Actifs corporels et incorporels

Les actifs corporels et incorporels sont enregistrés au bilan au prix d'acquisition diminué des corrections de valeur.

En matière de fonds de commerce, inscrits sous le poste actifs incorporels, la politique comptable habituelle de la Banque consiste à les amortir sur une durée de 5 ans.

Les frais d'établissement portés à l'actif du bilan sont, en principe, amortis linéairement sur une durée de 5 ans.

Les corrections de valeur sur actifs corporels sont pratiquées comme suit:

	<i>Taux d'amortissement</i>	<i>Mode</i>
Immeubles	50 ans	linéaire
Equipements	10 ans	linéaire
Matériel	4 ans	linéaire
Matériel Informatique	4 ans	linéaire
Software	3 ans	linéaire
Mobilier	10 ans	dégressif

Les biens dont la valeur n'excède pas 870 EUR ou dont la durée usuelle d'utilisation ne dépasse pas une année sont directement repris dans les charges de l'exercice.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges ont été comptabilisées afin de couvrir des pertes probables ou certaines, nettement précisées quant à leur nature, mais dont le montant ou la date de survenance sont encore indéterminés à la date d'établissement du bilan.

Fonds pour risques bancaires généraux

En accord avec l'article 63 de la loi modifiée du 17 juin 1992 sur les comptes des établissements de crédit, la Banque a créé un fonds afin de couvrir des risques particuliers inhérents aux opérations bancaires survenant dans le cadre des affaires courantes. Les dotations éventuelles à ce fonds ne sont pas déductibles fiscalement.

Provision forfaitaire pour actifs à risque

La Banque a constitué, dans le cadre des dispositions fiscales en vigueur, une provision forfaitaire pour risque de non-recouvrement de créances.

Le taux maximal de la provision forfaitaire, déductible à des fins fiscales, s'établit à 1,25% du montant des actifs et éléments de hors-bilan à risques pondérés déterminés d'après la circulaire 2000/10 émise par la Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF"), portant définition de ratios de fonds propres.

La provision forfaitaire, pour la partie attribuable au risque de crédit affectant les éléments de bilan, est déduite de la valeur des actifs concernés. Pour la partie attribuable au risque de crédit affectant les éléments de hors-bilan, au risque de change et aux risques de marché, elle est renseignée dans le poste "Provisions pour risques et charges : autres provisions" au passif du bilan.

Réserve légale

Suivant la loi, il est fait annuellement, sur les bénéfices nets, un prélèvement de 5% au moins, affecté à la constitution d'une réserve jusqu'à ce que cette réserve atteigne 10% du capital social. Cette affectation est réalisée lors de l'exercice suivant. La distribution de cette réserve n'est pas permise.

Impôts

Les impôts sont imputés au résultat d'exploitation auquel ils se rapportent suivant le principe de la spécificité des exercices et non pas à l'exercice au cours duquel intervient leur paiement. Des provisions fiscales ont été constituées pour les exercices pour lesquels l'Administration des Contributions Directes n'a pas encore fixé définitivement le montant de l'impôt.

Note 3 - Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices des chèques postaux

La totalité des postes de caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices des chèques postaux sont à vue.

Note 4 - Créances sur les établissements de crédit

Les créances sur les établissements de crédit - autres que celles à vue - se répartissent selon les durées résiduelles suivantes:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Jusqu'à trois mois	65.626	4.712.193
De trois mois à un an	141.300	3.285.755
D'un an à cinq ans	1.606.674	191.236
De plus de cinq ans ou à durée indéterminée	836.612	664.619
	2.650.212	8.853.803

Sont incluses sous ce poste des:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Créances sur des entreprises liées	11.038.537	6.554.111

Le poste des créances sur les établissements de crédit comprend des crédits subordonnés comme suit:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
A durée indéterminée	-	3.500
<i>Dont sur des entreprises liées</i>	-	3.500
A durée déterminée	10.000	10.000
	10.000	13.500



Note 5 - Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle se répartissent comme suit:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Jusqu'à trois mois	2.061.965	2.210.523
De trois mois à un an	445.062	546.133
D'un an à cinq ans	1.004.588	1.057.227
De plus de cinq ans ou à durée indéterminée	2.842.436	2.439.229
	6.354.051	6.253.112

Sont incluses sous ce poste des:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Créances sur des entreprises liées	320.721	372.666
Créances sur des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	10.161	36.586

Le poste des créances sur la clientèle comprend des crédits subordonnés comme suit:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
A durée indéterminée	122	160
<i>Dont sur des entreprises liées</i>	<i>122</i>	<i>160</i>
A durée déterminée	60	66
<i>Dont sur des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation</i>	<i>60</i>	<i>66</i>
	182	226

Note 6 - Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe se répartissent comme suit:

a) Selon leur échéance:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Jusqu'à trois mois	306.099	402.765
De trois mois à un an	913.717	1.437.109
D'un an à cinq ans	6.831.328	5.572.097
De plus de cinq ans	5.127.333	4.992.544
	13.178.477	12.404.515

b) Selon leur admission ou non à une cote officielle:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Valeurs admises à une cote officielle	8.485.252	9.121.335
Valeurs non admises à une cote officielle	4.693.225	3.283.180
	13.178.477	12.404.515

c) Selon leur nature:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Titres du portefeuille immobilisé	9.024.810	9.632.667
Titres du portefeuille de placement	4.072.671	2.702.053
Titres du portefeuille commercial	80.996	69.795
	13.178.477	12.404.515

Le poste "Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe" comprend des titres éligibles au refinancement auprès d'une Banque Centrale de la zone EURO pour un montant de 8.482.944 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 7.497.967 milliers d'EUR).

Le poste obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe comprend des valeurs mobilières à revenu fixe émises par des:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Entreprises liées	10.763	5.524
Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	9.960	4.981

Le poste "Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe" présentant un caractère subordonné se décompose comme suit:

Valeurs mobilières à revenu fixe

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Valeurs mobilières à revenu fixe	71.094	120.264
<i>Dont sur des entreprises liées</i>	-	-

Les valeurs comptables et "justes valeurs" du portefeuille commercial se répartissent comme suit:

Valeur comptable

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Jusqu'à trois mois	5.865	3.176
De trois mois à un an	16.799	13.957
D'un an à cinq ans	46.230	44.110
De plus de cinq ans	12.102	8.552
	80.996	69.795

"Juste valeur"

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Jusqu'à trois mois	6.298	4.070
De trois mois à un an	17.645	14.899
D'un an à cinq ans	47.996	46.551
De plus de cinq ans	12.293	9.157
	84.232	74.677

Par référence aux articles 56 (2)f et 58 (2)e de la loi modifiée du 17 juin 1992 sur les comptes des établissements de crédit et par application de la législation fiscale, la Banque a constitué sur ce poste des corrections de valeur exceptionnelles pour un montant total de 33.078 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 29.471 milliers d'EUR). Ces corrections de valeur exceptionnelles sont ventilées comme suit:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Titres du portefeuille immobilisé	27.461	19.003
Titres du portefeuille de placement	4.847	8.603
Titres du portefeuille commercial	770	1.865
	33.078	29.471

Le montant proratisé cumulé depuis la date d'acquisition des agios et des disagios sur obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe ayant le caractère d'immobilisations financières s'élève respectivement à 74.225 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 36.482 milliers d'EUR) et à 12.948 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 15.597 milliers d'EUR).



Note 7 - Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable

Les actions et autres valeurs mobilières à revenu variable se répartissent de la façon suivante:

a) Selon leur admission ou non à une cote officielle:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Valeurs admises à une cote officielle	236.095	218.339
Valeurs non admises à une cote officielle	142.581	147.366
	378.676	365.705

b) Selon leur nature:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Titres du portefeuille de placement	373.067	362.272
Titres du portefeuille commercial	5.609	3.433
	378.676	365.705

Les valeurs comptables et "justes valeurs" du portefeuille commercial se présentent comme suit:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Valeur comptable	5.609	3.433
"Juste valeur"	6.635	3.577

Par référence à l'article 58 (2)e de la loi modifiée du 17 juin 1992 sur les comptes des établissements de crédit et par application de la législation fiscale, la Banque a constitué sur ce poste des corrections de valeur exceptionnelles pour un montant de 29.021 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 26.657 milliers d'EUR).

Les corrections de valeur exceptionnelles sont ventilées comme suit:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Titres du portefeuille de placement	28.537	26.602
Titres du portefeuille commercial	484	55
	29.021	26.657

Note 8 - Participations

Les participations se répartissent comme suit:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Valeurs admises à une cote officielle	53.825	56.151
Valeurs non admises à une cote officielle	18.760	21.336
	72.585	77.487

Ce poste n'inclut pas de participation directe ou indirecte dans d'autres établissements de crédit.

Note 9 - Parts dans des entreprises liées

Les parts dans des entreprises liées se décomposent comme suit:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Valeurs admises à une cote officielle	220.785	228.265
Valeurs non admises à une cote officielle	875.821	844.407
	1.096.606	1.072.672

	En milliers d'EUR	
Établissements de crédit	384.587	397.440
Autres entreprises	712.019	675.232
	1.096.606	1.072.672

Note 10 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels, 20.724 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 49.489 milliers d'EUR) comprennent essentiellement la valeur nette du fonds de commerce relatif à l'activité "Personal Banking" transférée de Fortis Bank Luxembourg S.A. au courant de l'année 2000. Ce poste a atteint 19.906 milliers d'EUR au 31 décembre 2004 (au 31 décembre 2003: 47.853 milliers d'EUR). L'amortissement de ce fonds de commerce n'est pas déductible fiscalement.

D'autre part, ce poste d'actifs incorporels comprend un montant net de 818 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 1.636 milliers d'EUR) relatif à des frais d'établissement engagés lors de l'augmentation de capital par apport en nature des participations dans Banque MeesPierson Gonet S.A. et PBI Holding AG au cours de l'exercice 2001.

Note 11 - Actifs corporels

Les actifs corporels, 201.064 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 222.563 milliers d'EUR), incluent un montant net de 150.643 milliers d'EUR (prix d'acquisition moins amortissements cumulés) représentant la partie des terrains et constructions utilisés par la Banque dans le cadre de son activité propre (au 31 décembre 2003: 162.268 milliers d'EUR).

Note 12 - Actifs libellés en devises

Les éléments d'actif libellés en devises représentent un montant total de 8.985.235 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 8.759.183 milliers d'EUR). Ce chiffre inclut la partie comptant d'opérations liées pour lesquelles la contrepartie se retrouve dans les opérations de change à terme.



Note 13 - Mouvements de l'actif immobilisé

Les mouvements des actifs considérés comme actifs immobilisés au sens de l'article 56 de la loi modifiée du 17 juin 1992 sur les comptes des établissements de crédit sont repris au niveau du tableau suivant:

(En milliers d'EUR)

Postes	Valeurs brutes					Corrections de valeur à la clôture de l'exercice		Valeur nette à la clôture de l'exercice
	Valeur brute au début de l'exercice	Entrées	Sorties	Transferts ou ajustements de cours de change	Valeur brute à la clôture de l'exercice	Corrections cumulées (1) et (2)	Reprises cumulées	
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	9.783.793	1.909.885	-2.488.137	-77.881	9.127.660	-102.850		9.024.810
Participations	81.136	7.430	-13.199	-	75.367	-2.782		72.585
Parts dans des entreprises liées	1.104.496	141.046	-107.747	7.595	1.145.390	-48.784		1.096.606
Actifs incorporels dont:	143.823	-	-20.298	-	123.525	-102.801		20.724
a) Frais d'établissement	4.090	-	-	-	4.090	-3.272		818
b) Fonds de commerce	139.733	-	-20.298	-	119.435	-99.529		19.906
Actifs corporels dont:	541.999	11.871	-56.176	-	497.694	-296.630		201.064
a) Terrains et constructions	269.623	729	-	-	270.352	-116.276		154.076
b) Installations techniques et machines	227.588	9.699	-55.559	-	181.728	-148.063		33.665
c) Autres installations, outillage et mobilier	44.788	1.443	-617	-	45.614	-32.291		13.323
Autres actifs (terrains hors exploitation)	115	-	-	-	115	-		115

(1) Solde entre corrections cumulées et reprises cumulées.

(2) La Banque a opté pour la possibilité, prévue par l'article 48 de la loi modifiée du 17 juin 1992 sur les comptes des établissements de crédit, de procéder à une compensation entre les corrections de valeur et les reprises de corrections de valeur sur valeurs mobilières ayant le caractère d'immobilisations financières, sur participations et sur parts dans des entreprises liées.

Note 14 - Actions propres ou parts propres

Au 31 décembre 2004, la Banque détient 316 actions propres (31 décembre 2003: 0) dont le pair comptable est de 25,49 EUR (inchangé par rapport au 31 décembre 2003).

Au 31 décembre 2004, la valeur d'acquisition totale de ces actions propres ou parts propres est de 53 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 0).

En application de l'article 49-5 de la loi modifiée du 10 août 1915, il a été établi une réserve indisponible d'un même montant que celui figurant à l'actif du bilan en "actions propres".

Note 15 - Autres actifs

Les autres actifs se ventilent comme suit:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Valeurs à recevoir à court terme	32.223	42.362
Primes d'options achetées	80.024	61.240
Autres	3.984	4.277
	116.231	107.879

Les valeurs comptables des primes d'options achetées se répartissent comme suit:

Valeur comptable

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Jusqu'à trois mois	39.553	5.702
De trois mois à un an	4.660	3.277
D'un an à cinq ans	33.256	48.908
De plus de cinq ans	2.555	3.353
	80.024	61.240

Les "justes valeurs" des primes d'options achetées du portefeuille de négociation sont détaillées au niveau de la note 27.

Note 16 - Dettes envers des établissements de crédit

Les dettes envers des établissements de crédit - à terme ou à préavis - se ventilent selon les durées résiduelles suivantes:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Jusqu'à trois mois	2.024.194	1.880.707
De trois mois à un an	20.662	124.553
D'un an à cinq ans	22.203	24.150
De plus de cinq ans	12.961	13.816
	2.080.020	2.043.226

Sont incluses sous ce poste:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Dettes envers des entreprises liées	431.316	1.142.493



Note 17 - Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle représentées par des dépôts d'épargne - hors carnets d'épargne spéciaux - sont à vue et s'élevaient à 2.345.448 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 2.427.302 milliers d'EUR).

Les dettes envers la clientèle classées dans la sous-rubrique "Autres dettes à terme ou à préavis" se répartissent selon les durées résiduelles suivantes:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Jusqu'à trois mois	8.421.522	9.624.891
De trois mois à un an	849.787	698.097
D'un an à cinq ans	131.176	152.876
De plus de cinq ans	11.382	10.565
	9.413.867	10.486.429

Sont incluses sous ce poste des:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Dettes envers des entreprises liées	455.485	425.016
Dettes envers des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	136.433	48.261

Note 18 - Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre classées dans la sous-rubrique "Bons et obligations en circulation" se répartissent selon les durées résiduelles suivantes:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Jusqu'à trois mois	282.041	277.428
De trois mois à un an	495.395	606.865
D'un an à cinq ans	1.596.195	1.416.068
De plus de cinq ans	2.806.251	1.027.689
	5.179.882	3.328.050

Les dettes représentées par un titre classées dans la sous-rubrique "Autres" se répartissent selon les durées résiduelles suivantes:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Jusqu'à trois mois	1.441.129	2.174.791
De trois mois à un an	538.419	728.536
	1.979.548	2.903.327

Au 31 décembre 2004, ce poste comprend 1.425.343 milliers d'EUR de dettes vis-à-vis d'entreprises liées (au 31 décembre 2003: 0).

La différence positive, portée à l'actif dans les comptes de régularisation, entre le montant à rembourser sur les dettes représentées par un titre et le montant reçu, s'élève à 16.917 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 23.180 milliers d'EUR).

Note 19 - Autres passifs

Les autres passifs se ventilent comme suit:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Valeurs à payer à court terme	665.124	702.633
Primes d'options vendues	10.460	22.000
Autres	37.637	53.763
	713.221	778.396

Les valeurs comptables des primes d'options vendues se répartissent comme suit:

Valeur comptable

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Jusqu'à trois mois	2.209	11.488
De trois mois à un an	3.731	5.075
D'un an à cinq ans	3.662	4.708
De plus de cinq ans	858	729
	10.460	22.000

Les "justes valeurs" des primes d'options vendues du portefeuille de négociation sont détaillées au niveau de la note 27.

Note 20 - Passifs subordonnés

Les emprunts subordonnés sont régis de manière générale par les modalités ci-dessous.

En cas de liquidation de l'établissement de crédit, la créance est subordonnée à celles de tous les créanciers non subordonnés. Tout remboursement/rachat anticipé et toute substitution doivent être préalablement autorisés par la CSSF et l'échéance initiale de chaque contrat est fixée à au moins cinq ans. Le contrat d'émission est régi par la loi luxembourgeoise. Les tribunaux luxembourgeois sont compétents.

Les emprunts représentant plus de 10% du montant total des passifs subordonnés sont les suivants:

Montant de l'emprunt	Devise	Taux d'intérêt	Échéance
100.000.000	USD	6,625%	23.02.2011
100.000.000	EUR	6,50%	27.10.2010
75.000.000	EUR	5,50%	20.08.2009

Les passifs subordonnés sont ventilés comme suit:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Jusqu'à trois mois	-	17.164
De trois mois à un an	99.157	123.947
D'un an à cinq ans	300.244	324.402
De plus de cinq ans ou à durée indéterminée	199.729	282.825
	599.130	748.338

Les charges payées au cours de l'exercice au titre des passifs subordonnés s'élèvent à 41.922 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 44.790 milliers d'EUR) et sont comprises dans le poste "Intérêts et charges assimilées" du compte de profits et pertes.



Note 21 - Postes spéciaux avec une quote-part de réserves

Le montant renseigné sous "Postes spéciaux avec une quote-part de réserves" se compose uniquement de plus-values de réinvestissement pour un montant de 135.202 milliers d'EUR résultant de l'application de l'article 54 de la loi sur l'impôt sur le revenu (au 31 décembre 2003: 136.471 milliers d'EUR).

Note 22 - Capitaux propres

Les mouvements des capitaux propres sont repris au niveau du tableau suivant:

(En milliers d'EUR)

	Capital souscrit	Primes d'émission	Réserves			Résultats reportés
			Réserve légale	Réserves libres	Réserves indisponibles	
Solde au 31 décembre 2003	350.000	633.519	35.000	504.907	148.693	122
Résultat net 2003	-	-	-	-	-	432.190
Affectation du résultat						
- dividendes	-	-	-	-	-	- 289.746
- transfert aux réserves	-	-	-	96.000	45.000	- 141.000
- tantièmes	-	-	-	-	-	- 1.306
Transferts	-	-	-	19.837	-19.837	-
Solde au 31 décembre 2004	350.000	633.519	35.000	620.744	173.856	260

Au 31 décembre 2004, le capital souscrit et libéré s'établit à 350.000 milliers d'EUR (autorisé 382.350 milliers d'EUR) représenté par 13.732.035 actions (sur un maximum autorisé de 15.000.000 actions).

Le registre des actions nominatives est tenu au siège de la Banque.

Conformément au paragraphe 8a de la loi modifiée du 16 octobre 1934 relative à l'impôt sur la fortune, la Banque a pris l'option de réduire l'impôt sur la fortune de 8.600 milliers d'EUR au titre de l'exercice 2004 (9.000 milliers d'EUR au titre de l'exercice 2003). A cet effet, l'Assemblée Générale devra, en 2005, inscrire un montant de 43.000 milliers d'EUR à une réserve spéciale, correspondant à cinq fois le montant de l'impôt sur la fortune imputé. Cette réserve devra être maintenue au bilan pendant les cinq années d'imposition qui suivent l'année de l'imputation.

Note 23 - Passifs libellés en devises

Les éléments de passif libellés en devises représentent un montant total de 8.500.460 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 8.042.094 milliers d'EUR). Ce chiffre inclut la partie comptant d'opérations liées pour lesquelles la contrepartie se retrouve dans les opérations de change à terme.

Note 24 - Passifs éventuels

Les passifs éventuels se composent des principaux postes suivants:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Garanties et autres substituts directs de crédit	1.245.103	723.157
Crédits documentaires	49.594	56.349
Contre-garanties	257.141	322.342
	1.551.838	1.101.848

Au 31 décembre 2004, les passifs éventuels à l'égard d'entreprises liées s'élèvent à 22.490 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 22.232 milliers d'EUR).

Les passifs éventuels se ventilent comme suit:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Jusqu'à trois mois	202.575	167.680
De trois mois à un an	125.010	100.651
D'un an à cinq ans	303.148	262.412
De plus de cinq ans	921.105	571.105
	1.551.838	1.101.848

Note 25 - Engagements

Les engagements de la Banque se décomposent comme suit:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Achats à terme d'actifs	1.941.322	3.000
Montants à libérer sur titres, participations et parts dans des entreprises liées	10.659	13.620
Crédits confirmés, non utilisés	4.004.342	3.407.286
	5.956.323	3.423.906

Les crédits confirmés, non utilisés se décomposent comme suit:

	En milliers d'EUR	
	31.12.2004	31.12.2003
Jusqu'à trois mois	600.038	492.583
De trois mois à un an	1.662.990	1.120.034
D'un an à cinq ans	1.211.987	1.322.914
De plus de cinq ans	529.327	471.755
	4.004.342	3.407.286

Au 31 décembre 2004, les engagements à l'égard d'entreprises liées se montent à 686.683 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 149.479 milliers d'EUR).

Note 26 - Actifs donnés en garantie

Au 31 décembre 2004, la Banque a donné des actifs, en garantie de ses propres engagements, pour un montant total de 2.155.608 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 2.192.248 milliers d'EUR). Cette garantie est destinée principalement à la couverture des opérations sur le système de paiement et de compensation conclues avec la Banque Centrale du Luxembourg.

Note 27 - Instruments financiers dérivés à la date de clôture du bilan

Les tableaux suivants décrivent la ventilation entre actifs financiers et passifs financiers dérivés conclus à des fins de négociation ou de couverture traités sur un marché organisé ou sur un marché "Over The Counter" (OTC). La segmentation entre actifs et passifs financiers s'opère en fonction de la valeur de marché à la date de clôture (juste valeur positive = actif et juste valeur négative = passif).

Les colonnes "juste valeur" renseignent les justes valeurs des produits dérivés de négociation à la date de fin d'exercice.


a) Instruments financiers dérivés conclus à des fins de négociation traités sur un marché organisé

Les valeurs notionnelles et les "justes valeurs" des instruments financiers dérivés de négociation à la date de clôture du bilan se répartissent comme suit:

Au 31 décembre 2004	(En milliers d'EUR)									
	Jusqu'à 3 mois		3 mois - 1 an		1 - 5 ans		+ de 5 ans		TOTAL	
	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)
Actifs financiers										
Opérations sur taux d'intérêt:										
Futures	20.000	72	-	-	-	-	-	-	20.000	72
Opérations sur actions/indices:										
Options	14.500	18	-	-	-	-	-	-	14.500	18
								TOTAL	34.500	90
Passifs financiers										
Opérations sur taux d'intérêt:										
Futures	17.200	- 64	-	-	-	-	-	-	17.200	- 64
Opérations sur taux de change:										
Futures	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions/indices:										
Options	14.625	- 124	-	-	-	-	-	-	14.625	- 124
Futures	23.040	- 181	-	-	-	-	-	-	23.040	- 181
								TOTAL	54.865	- 369

Les valeurs notionnelles et les "justes valeurs" des instruments financiers dérivés de négociation au 31 décembre 2003 se répartissent comme suit:

Au 31 décembre 2003	(En milliers d'EUR)									
	Jusqu'à 3 mois		3 mois - 1 an		1 - 5 ans		+ de 5 ans		TOTAL	
	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)
Actifs financiers										
Opérations sur taux d'intérêt:										
Futures	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions/indices:										
Options	32.250	404	40	-	-	-	-	-	32.290	404
								TOTAL	32.290	404
Passifs financiers										
Opérations sur taux d'intérêt:										
Futures	190.000	- 93	-	-	-	-	-	-	190.000	- 93
Opérations sur taux de change:										
Futures	1.982	-31	-	-	-	-	-	-	1.982	-31
Opérations sur actions/indices:										
Options	19.750	- 285	40	-	-	-	-	-	19.790	- 285
Futures	19.710	-354	-	-	-	-	-	-	19.710	- 354
								TOTAL	231.482	- 763

**b) Instruments financiers dérivés conclus à des fins de négociation traités sur un marché OTC**

Les valeurs notionnelles et les "justes valeurs" des instruments financiers dérivés de négociation à la date de clôture du bilan se répartissent comme suit:

(En milliers d'EUR)

Au 31 décembre 2004	Jusqu'à 3 mois		3 mois - 1 an		1 - 5 ans		+ de 5 ans		TOTAL	
	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)
Actifs financiers										
Opérations sur taux d'intérêt:										
Contrats d'échange	-	-	78.831	734	832.727	10.998	137.509	10.444	1.049.067	22.176
Options	-	-	29.600	135	160.318	867	20.772	406	210.690	1.408
Opérations sur taux de change:										
Contrats à terme	220	-	699	77	-	-	-	-	919	77
Contrats d'échange	18.144	826	-	-	79.667	8.696	-	-	97.811	9.522
								TOTAL	1.358.487	33.183
Passifs financiers										
Opérations sur taux d'intérêt:										
Contrats d'échange	-	-	78.831	- 806	815.100	- 10.830	137.510	- 10.214	1.031.441	- 21.850
Options	-	-	29.600	- 135	160.851	- 867	20.772	- 406	211.223	- 1.408
Opérations sur taux de change:										
Contrats à terme	282	-	5.361	- 88	4.784	- 12	-	-	10.427	- 100
Contrats d'échange	18.964	- 826	-	-	88.400	- 8.649	-	-	107.364	- 9.475
								TOTAL	1.360.455	- 32.833

Les valeurs notionnelles et les "justes valeurs" des instruments financiers dérivés de négociation au 31 décembre 2003 se répartissent comme suit:

(En milliers d'EUR)

Au 31 décembre 2003	Jusqu'à 3 mois		3 mois - 1 an		1 - 5 ans		+ de 5 ans		TOTAL	
	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)	Valeur notionnelle	Juste valeur (fin d'exercice)
Actifs financiers										
Opérations sur taux d'intérêt:										
Contrats d'échange	80.000	1.077	25.016	241	567.440	20.170	188.191	13.779	860.647	35.267
Options	-	-	-	-	181.960	1.304	27.875	796	209.835	2.100
Opérations sur taux de change:										
Contrats à terme	103.689	5.588	42.825	4.558	113.699	7.690	-	-	260.213	17.836
Contrats d'échange	-	-	-	-	17.938	1.929	-	-	17.938	1.929
								TOTAL	1.348.633	57.132
Passifs financiers										
Opérations sur taux d'intérêt:										
Contrats d'échange	80.000	- 1.660	25.016	- 237	557.942	- 20.015	192.091	- 13.582	855.049	- 35.494
Options	-	-	-	-	156.307	- 1.181	27.875	- 796	184.182	- 1.977
Opérations sur taux de change:										
Contrats à terme	98.431	- 7.810	30.417	- 4.432	77.668	- 6.806	-	-	206.516	- 19.048
Contrats d'échange	-	-	-	-	18.964	- 1.925	-	-	18.964	- 1.925
								TOTAL	1.264.711	- 58.444



c) Instruments financiers dérivés conclus à des fins de couverture traités sur un marché organisé

Aux 31 décembre 2003 et 2004, la Banque ne possédait pas d'instruments financiers dérivés hors négociation traités sur un marché organisé. Il en était déjà de même à la date de clôture précédente.

d) Instruments financiers conclus à des fins de couverture traités sur un marché OTC

Les valeurs notionnelles des instruments financiers dérivés hors négociation à la date de clôture du bilan se répartissent comme suit: (En milliers d'EUR)

Au 31 décembre 2004	Jusqu'à 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 5 ans	+ de 5 ans	TOTAL
	Valeur notionnelle	Valeur notionnelle	Valeur notionnelle	Valeur notionnelle	Valeur notionnelle
Actifs financiers					
Opérations sur taux d'intérêt:					
Contrats d'échange	64.942	959.083	2.981.041	533.710	4.538.776
Options	-	-	-	1.425.343	1.425.343
Opérations sur taux de change:					
Contrats à terme	1.913.583	236.447	51.940	-	2.201.970
Contrats d'échange	-	84.497	154.880	43.491	282.868
Options	70.073	90.675	12.383	-	173.131
Opérations sur actions/indices:					
Options	111.143	38.194	192.036	101.578	442.951
				TOTAL	9.065.039
Passifs financiers					
Opérations sur taux d'intérêt:					
Contrats d'échange	399.539	1.064.479	2.959.872	1.498.019	5.921.909
Options	-	-	-	-	-
Opérations sur taux de change:					
Contrats à terme	1.945.789	232.929	76.774	-	2.255.492
Contrats d'échange	-	-	85.418	88.885	174.303
Options	67.396	87.324	10.092	-	164.812
Opérations sur actions/indices:					
Options	20.953	100.933	314.968	11.935	448.789
				TOTAL	8.965.305

Les valeurs notionnelles des instruments financiers dérivés hors négociation au 31 décembre 2003 se répartissent comme suit: (En milliers d'EUR)

Au 31 décembre 2003	Jusqu'à 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 5 ans	+ de 5 ans	TOTAL
	Valeur notionnelle	Valeur notionnelle	Valeur notionnelle	Valeur notionnelle	Valeur notionnelle
Actifs financiers					
Opérations sur taux d'intérêt:					
Contrats d'échange	28.427.264	38.406.378	2.335.614	753.372	69.922.628
Options	64.100	-	-	-	64.100
Opérations sur taux de change:					
Contrats à terme	1.772.765	219.253	8.356	-	2.000.374
Contrats d'échange	505.543	467.204	229.240	22.913	1.224.900
Options	480.602	47.431	8.479	-	536.512
Opérations sur actions/indices:					
Options	6.147	55.512	78.371	107.334	247.364
				TOTAL	73.995.878
Passifs financiers					
Opérations sur taux d'intérêt:					
Contrats d'échange	29.198.380	41.769.625	2.224.864	763.698	73.956.567
Options	64.100	-	-	-	64.100
Opérations sur taux de change:					
Contrats à terme	1.718.328	217.833	18.936	-	1.955.097
Contrats d'échange	444.963	349.224	103.037	60.948	958.172
Options	415.253	45.812	6.358	-	467.423
Opérations sur actions/indices:					
Options	19.821	45.285	421.077	14.900	501.083
				TOTAL	77.902.442

**Note 28 - Gestion du risque de crédit**

Le degré de risque de crédit afférent aux produits dérivés se mesure par le coût de remplacement global, c'est-à-dire le montant estimé qu'il coûterait à la Banque pour reconstituer le contrat avec une nouvelle contrepartie en cas de défaillance de la contrepartie initiale.

Les coûts de remplacement courants, potentiels et globaux sont calculés conformément aux prescriptions légales décrites dans la circulaire CSSF 2000/10 portant sur la définition de ratios de fonds propres en application de l'article 56 de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier.

Le "coût de remplacement courant" est déterminé par la valeur de marché des contrats ayant, à la date de clôture, une juste valeur positive.

Le "coût de remplacement potentiel" reflète le risque susceptible d'être encouru durant la durée de vie résiduelle du contrat. Il est calculé par l'application des coefficients de pondération définis dans la circulaire CSSF 2000/10 sur le notionnel des contrats, et cela autant pour les passifs que pour les actifs financiers.

L'exposition de la Banque au risque de crédit à la date de clôture du bilan peut s'analyser comme suit:

(En milliers d'EUR)

Au 31 décembre 2004	Montants notionnels	Coûts de remplacement			Garanties	Exposition nette au risque
		courants	potentiels futurs	globaux		
Créances sur les établissements de crédit	11.709.934	-	-	-	36.286	11.673.648
Créances sur la clientèle	6.354.051	-	-	-	3.447.782	2.906.269
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	13.178.477	-	-	-	2.344.195	10.834.282
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable	378.676	-	-	-	-	378.676
Passifs éventuels et engagements	7.461.247	-	-	-	732.751	6.728.496
Instruments financiers dérivés OTC	20.157.956	321.175	231.305	552.480	-	552.480
TOTAL	59.240.341	321.175	231.305	552.480	6.561.014	33.073.851
<i>Instruments financiers dérivés OTC</i>						
Opérations sur taux d'intérêt:						
Contrats d'échange	12.541.192	162.965	72.125	235.090	-	235.090
Options	1.636.565	7.122	22.496	29.618	-	29.618
Opérations sur taux de change:						
Contrats à terme	4.468.809	17.939	50.028	67.967	-	67.967
Contrats d'échange	662.346	72.400	31.563	103.963	-	103.963
Options	173.131	3.245	2.227	5.472	-	5.472
Opérations sur actions/indices:						
Options	675.913	57.504	52.866	110.370	-	110.370
TOTAL DÉRIVÉS	20.157.956	321.175	231.305	552.480	-	552.480



L'exposition de la Banque au risque de crédit au 31 décembre 2003 peut s'analyser comme suit:

(En milliers d'EUR)

Au 31 décembre 2003	Montants notionnels	Coûts de remplacement			Garanties	Exposition nette au risque
		courants	potentiels futurs	globaux		
Créances sur les établissements de crédit	12.507.018	-	-	-	49.601	12.457.417
Créances sur la clientèle	6.253.112	-	-	-	3.219.232	3.033.880
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	12.404.515	-	-	-	1.472.893	10.931.622
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable	365.705	-	-	-	-	365.705
Passifs éventuels et engagements	4.485.341	-	-	-	640.099	3.845.242
Instruments financiers dérivés OTC	153.616.597	687.002	204.891	891.893	-	891.893
TOTAL	189.632.288	687.002	204.891	891.893	5.381.825	31.525.759
<i>Instruments financiers dérivés OTC</i>						
Opérations sur taux d'intérêt:						
Contrats d'échange	145.594.891	393.117	54.639	447.756	-	447.756
Options	261.109	1.839	1.264	3.103	-	3.103
Opérations sur taux de change:						
Contrats à terme	4.422.201	152.866	52.968	205.834	-	205.834
Contrats d'échange	2.219.975	109.729	42.418	152.147	-	152.147
Options	536.512	14.919	5.704	20.623	-	20.623
Opérations sur actions/indices:						
Options	581.909	14.532	47.898	62.430	-	62.430
TOTAL DÉRIVÉS	153.616.597	687.002	204.891	891.893	-	891.893

Note 29 - Services de gestion et de représentation fournis à des tiers

La Banque assure au profit de tiers des services de gestion et de représentation, notamment la gestion de fortune, la conservation et l'administration de valeurs mobilières, la location de coffres, la représentation fiduciaire et les fonctions d'agent.

Note 30 - Ventilation des produits

En vertu de l'article 68 (3) de la loi modifiée du 17 juin 1992 sur les comptes des établissements de crédit, l'information relative à la ventilation par marchés géographiques des produits afférents aux postes "Intérêts et produits assimilés", "Revenus de valeurs mobilières", "Commissions perçues", "Résultat provenant d'opérations financières" et "Autres produits d'exploitation", n'est pas mentionnée distinctement dans la mesure où ces marchés ne diffèrent pas entre eux de façon considérable.

En effet, l'activité de la Banque se concentre avant tout sur les pays faisant partie de l'OCDE.

Note 31 - Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation, 86.146 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 140.443 milliers d'EUR), se composent essentiellement de plus-values sur ventes de participations et parts dans des entreprises liées, de reprises de provisions fiscales excédentaires, ainsi que de reprises de provisions pour risques et charges et de revenus concernant les exercices antérieurs.

Note 32 - Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation, 31.810 milliers d'EUR (au 31 décembre 2003: 28.717 milliers d'EUR), se composent essentiellement de dotations aux provisions pour risques et charges et à la provision pour l'Association pour la Garantie des Dépôts, Luxembourg (AGDL).

Note 33 - Association pour la garantie des dépôts

La Banque a adhéré à l'association sans but lucratif "Association pour la Garantie des Dépôts, Luxembourg" (AGDL), qui a été fondée en date du 25 septembre 1989. Les statuts de l'AGDL ont été modifiés, lors des assemblées générales du 24 juillet 1997 et du 14 décembre 2000, en vue de les adapter respectivement aux lois du 11 juin 1997 et du 27 juillet 2000.

L'objet exclusif de l'AGDL est l'établissement d'un système de garantie mutuelle des dépôts en argent et des créances résultant d'opérations d'investissement effectuées par des personnes physiques auprès de membres de l'AGDL, sans distinction de nationalité ou de résidence, par des sociétés relevant du droit luxembourgeois ou du droit d'un autre Etat membre de l'Union européenne, d'une dimension telle qu'elles sont autorisées à établir un bilan abrégé conformément à la loi, ainsi que par des sociétés de dimension comparable relevant du droit d'un autre Etat membre de l'Union européenne.

L'AGDL rembourse au déposant le montant de ses dépôts en argent garantis et à l'investisseur le montant de sa créance garantie avec un maximum fixé à la contre-valeur (en toutes monnaies) de 20.000 EUR par dépôt en argent garanti et de 20.000 EUR par créance garantie résultant d'opérations d'investissement autre que celle portant sur un dépôt en argent.

Le montant de la contribution de chaque associé ne peut en aucun cas dépasser 5% par année de calendrier de ses fonds propres, tels qu'ils sont définis par la CSSF en application de la loi.

Au 31 décembre 2004, la Banque dispose d'une provision pour le risque lié à la garantie. Le montant de cette provision figure dans la rubrique "Provisions pour risques et charges" au passif du bilan.

Note 34 - Effectifs

Au cours de l'exercice 2004, la Banque a occupé en moyenne 2.460 personnes dont 2.074 à temps plein et 386 à temps partiel (au 31 décembre 2003: 2.479 personnes occupées dont 2.127 employés à temps plein et 352 à temps partiel).

L'effectif moyen de la Banque se répartit de la façon suivante:

	2004	2003
Dirigeants	79	77
Autres cadres supérieurs	331	317
Employés	2.050	2.085
	2.460	2.479

Note 35 - Rémunérations, crédits et garanties accordés aux membres du Conseil d'administration et aux dirigeants de la Banque

(En milliers d'EUR)

2004	Rémunérations versées en raison de leur fonction	Lignes de crédit et de garantie accordées	Lignes de crédit et de garantie utilisées	Engagements en matière de pensions
Membres du Conseil d'administration	1.365	4.544	4.125	-
Dirigeants	17.371	18.941	17.229	1.784
	18.736	23.485	21.354	1.784
2003				
Membres du Conseil d'administration	1.349	4.302	3.158	-
Dirigeants	16.551	20.033	16.704	1.675
	17.900	24.335	19.862	1.675

Note 36 - Résultat exceptionnel

Au 31 décembre 2004, la Banque n'a pas enregistré de résultat exceptionnel alors qu'elle avait réalisé un résultat exceptionnel de -53 milliers d'EUR au 31 décembre 2003 provenant de la cession de biens immobilisés, en particulier d'immeubles hors exploitation.

LE CONTACT CENTER ET LES AGENCES DE LA BANQUE GÉNÉRALE DU LUXEMBOURG



Contact Center

Tél.: (+352) 42 42-2000 Fax: (+352) 42 42-2001
info@bgl.lu

Bascharage/Kordall

6, avenue de Luxembourg
Tél.: (+352) 26 50 72-1 Fax: (+352) 26 50 23 76

Bereldange

70, route de Luxembourg
Tél.: (+352) 33 14 77-1 Fax: (+352) 33 28 68

Bettembourg

6a, rue de la Gare
Tél.: (+352) 51 04 09-1 Fax: (+352) 52 00 07

Clervaux

34, Grand'Rue
Tél.: (+352) 92 02 32-1 Fax: (+352) 92 90 97
Private Banking Center
Tél.: (+352) 92 02 32 24
Fax: (+352) 92 02 32 51

Diekirch

5, rue de Stavelot
Tél.: (+352) 80 92 02-1 Fax: (+352) 80 91 92

Differdange

26, avenue de la Liberté
Tél.: (+352) 58 81 04-1 Fax: (+352) 58 85 10

Dudelange

59, avenue Gr.-D. Charlotte
Tél.: (+352) 51 10 15-1 Fax: (+352) 52 00 06

Echternach

25, place du Marché
Tél.: (+352) 72 01 25-1 Fax: (+352) 72 86 98

Esch/Benelux

Place Benelux
Tél.: (+352) 55 33 90-1 Fax: (+352) 57 09 43

Esch/Centre

30, rue de l'Alzette
Tél.: (+352) 54 27 42-1 Fax : (+352) 54 27 42-215

Ettelbruck

77-79, Grand'Rue
Tél.: (+352) 81 22 81-1 Fax: (+352) 81 79 91
Private Banking Center
Tél.: (+352) 81 22 81-600
Fax: (+352) 81 22 81-470

Grevenmacher

2, route de Trèves
Tél.: (+352) 75 00 75-1 Fax: (+352) 75 86 36

Howald

201, route de Thionville
Tél.: (+352) 49 54 11-1 Fax: (+352) 48 77 87

Junglinster

2, route de Luxembourg
Tél.: (+352) 78 00 92-1 Fax: (+352) 78 99 32

Larochette

14, place Bleiche
Tél.: (+352) 87 90 01-1 Fax: (+352) 87 95 20

Luxembourg/Bonnevoie

101-103, rue de Bonnevoie
Tél.: (+352) 26 29 96-1 Fax: (+352) 48 78 01

Luxembourg/Cloche d'Or

2, rue Henri Schnadt
Tél.: (+352) 29 08 90-1 Fax: (+352) 29 08 93

Luxembourg/Gare

76, avenue de la Liberté
Tél.: (+352) 40 11 01 Fax: (+352) 40 11 02 69
Private Banking Center
Tél.: (+352) 40 11 03-05
Fax: (+352) 40 11 03-50

Luxembourg/Grand-Rue

1-3, rue du Marché aux Herbes
Tél.: (+352) 46 56 61-1 Fax: (+352) 47 51 66

**Luxembourg/Kirchberg**

10, rue Edward Steichen
Tél.: (+352) 4242-5050 Fax: (+352) 4242-5055

Luxembourg/Limpertsberg

43-45, Allée Scheffer
Tél.: (+352) 22 89 10-1 Fax: (+352) 47 51 65

Luxembourg/Merl & Belair

123, avenue du X Septembre
Tél.: (+352) 45 60 91-1 Fax: (+352) 45 93 67

Luxembourg/Royal-Monterey

27, avenue Monterey
Tél.: (+352) 4799-2556 Fax: (+352) 4799-2112
Private Banking
Tél.: (+352) 4242-6501
Fax: (+352) 4242-2798

Mamer

13 a-b, route d'Arlon
Tél.: (+352) 31 01 76-1 Fax: (+352) 31 28 75

Mersch

1, rue d'Arlon
Tél.: (+352) 32 02 51-1 Fax: (+352) 32 74 43

Mondorf-les-Bains

43-45, avenue François Clement
Tél.: (+352) 23 66 25-1 Fax: (+352) 23 66 04 07

Niederanven

141, route de Trèves
Tél.: (+352) 34 85 81-1 Fax: (+352) 34 91 38

Redange-sur-Attert

35, Grand'Rue
Tél.: (+352) 23 62 25-1 Fax: (+352) 23 62 04 62

Remich

24, route de l'Europe
Tél.: (+352) 26 70 97-1 Fax: (+352) 23 69 89 46

Schifflange

36-38, avenue de la Libération
Tél.: (+352) 54 43 99-1 Fax: (+352) 54 59 81

Steinfort

5-7, square du Général Patton
Tél.: (+352) 39 93 28-1 Fax: (+352) 39 99 88

Strassen

255, route d'Arlon
Tél.: (+352) 31 04 76-1 Fax: (+352) 31 29 63

Tétange/Käldall

149, rue Principale
Tél.: (+352) 56 10 10-1 Fax: (+352) 56 67 21

Troisvierges

33-35, Grand'Rue
Tél.: (+352) 99 75 76-1 Fax: (+352) 99 77 79

Vianden

4, Grand'Rue
Tél.: (+352) 83 42 45-1 Fax: (+352) 84 90 28

Wasserbillig

36, Grand'Rue
Tél.: (+352) 74 01 55-1 Fax: (+352) 74 87 05

Wiltz

53-55, Grand'Rue
Tél.: (+352) 95 80 32-1 Fax: (+352) 95 78 97
Private Banking Center
Tél.: (+352) 95 80 32-230
Fax: (+352) 95 80 32-301



ADMINISTRATION CENTRALE

Banque Générale du Luxembourg S.A.
50, avenue J.F. Kennedy
L-2951 Luxembourg
Tél.: (+352) 4242-1
Fax: (+352) 4242-2579
www.bgl.lu
info@bgl.lu

Banque MeesPierson BGL S.A.
20, bd des Philosophes
CH-1211 Genève 4
Tél.: (+41) 22 322 03 22
Fax: (+41) 22 322 04 22

Banque MeesPierson BGL S.A.
Rennweg 57
CH-8023 Zürich
Tél.: (+41) 1 225 67 67
Fax: (+41) 1 225 68 68

SOCIÉTÉS FILIALES

Luxembourg

EuroLease Factor S.A.
16, rue Edward Steichen
L-2951 Luxembourg
Tél.: (+352) 47 99-52 56
Fax: (+352) 47 99-52 92
leas@eurolease-factor.lu
fact@eurolease-factor.lu

Fortis Lease Group S.A.
16, rue Edward Steichen
L-2540 Luxembourg
Tél : (+352) 26 43 47 89
Fax : (+352) 26 43 47 88

France

SADE (Société Alsacienne de Développement et
d'Expansion)
4, allée de la Robertsau
F-67084 Strasbourg Cedex
Tél.: (+33) 3-88 45 51 51
Fax: (+33) 3-88 60 44 20
www.groupesade.com
info@groupesade.com

Suisse

Banque MeesPierson BGL S.A.
9, place Bel-Air
CH-1260 Nyon
Tél.: (+41) 22 322 03 22
Fax: (+41) 22 361 66 06
www.meespierson.ch
info@meespierson.ch

Banque MeesPierson BGL S.A.
Via Magatti 1
CH-6900 Lugano
Tél.: (+41) 91 910 12 12
Fax: (+41) 91 910 12 00

PBI Holding AG
Alpenstrasse 15
CH-6304 Zoug
Tél.: (+41) 41 726 8282
Fax: (+41) 41 726 8280

PARTICIPATIONS

Luxembourg

Fortis Luxembourg Vie S.A.
16, bd Royal
L-2449 Luxembourg
Tél.: (+352) 24 18 58-1
Fax : (+352) 24 18 58-06 99
info@fortis.lu
www.fortis.lu

BGL Investment Partners S.A.
1, rue des Coquelicots
L-1356 Luxembourg
Tél.: (+352) 26 00 26-1
Fax: (+352) 26 00 26-50
www.bip.lu
info@bip.lu



Internaxx
(The Bank of TDW & BGL S.A.)
46a, avenue J.F. Kennedy
L-2958 Luxembourg
Tél.: (+352) 2603 2003
Fax: (+352) 2603 2043
www.internaxx.lu
customerservice@internaxx.lu

Fastnet Luxembourg S.A.
31-33 avenue Pasteur
L-2311 Luxembourg
Tél.: (+352) 47 67-1
Fax: (+352) 46 24 42

Belgique

Fortis Investment Management (FIM) S.A.
1, boulevard du Roi Albert II
B-1210 Bruxelles
Tél.: (+32) 2 274 83 11
Fax: (+32) 2 274 83 39

Suisse

MeesPierson Intertrust Group Holding S.A.
15, boulevard des Philosophes
CH-1205 Genève
Tél.: (+41) 22-317 8000
Fax: (+41) 22-317 8011

BUSINESS CENTRES

Business Centre Luxembourg
50, avenue J.F. Kennedy
L-2951 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 42-45 78
Fax: (+352) 42 42-51 41

Business Centre Metz
5, avenue Joffre
F-57000 Metz
Tél.: (+33) 3 87 50 03 30
Fax: (+33) 3 87 50 33 31

Business Centre Strasbourg
25, allée de la Robertsau
F-67000 Strasbourg
Tél.: (+33) 3 88 24 58 69
Fax: (+33) 3 88 24 52 86

Business Centre Trèves-Sarrebruck
Herzogenbuscher Str.10
D-54296 Trier
Tél.: (+49) 651 460 40 20
Fax: (+49) 651 994 96 09

Lebacher Str.4
D-66113 Saarbrücken
Tél.: (+49) 681 9963 457
Fax: (+49) 681 9963 459

AUTRES SOCIÉTÉS DU GROUPE FORTIS ACTIVES À LUXEMBOURG

MeesPierson Intertrust Luxembourg S.A.
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1331 Luxembourg
Tél. : (+352) 26449-1
Fax : (+352) 26449-900
www.meespiersonintertrust.com
luxembourg@meespiersonintertrust.com

Fortis Investments Luxembourg
14, rue Aldringen
L-119 Luxembourg
Tél. : (+352) 4242-8232
Fax : (+352) 4242-8017
www.fortisinvestments.com
fimlux@fortisinvestments.com



Banque Générale du Luxembourg 04/2005

Contenu: Secrétariat général

Conception et design: Fonction Communication commerciale/Publicité

Impression: Imprimerie Centrale